

Indicateurs de vulnérabilité associés à la sécurité d'un territoire

[vivre en sécurité › se donner les moyens]



Indicateurs de vulnérabilité associés à la sécurité d'un territoire

[**vivre en sécurité** › se donner les moyens]

Recherche et rédaction

Julie Laforest
Institut national de santé publique du Québec

Équipe de projet

Catherine Belley
Institut national de santé publique du Québec

Robert Lavertue
Ministère de la Sécurité publique du Québec

Pierre Maurice
Institut national de santé publique du Québec

Monique Rainville
Institut national de santé publique du Québec

Coordination

Louise Marie Bouchard
Institut national de santé publique du Québec

Conception et mise en pages

Parution inc.

Conception graphique de la page couverture

Lucie Chagnon

Ce document est disponible intégralement en format électronique (PDF) sur le site Web du Centre québécois de ressources en promotion de la sécurité et en prévention de la criminalité (CRPSPC) au : www.crpssc.qc.ca, ainsi que sur le site Web de l'Institut national de santé publique du Québec au : <http://www.inspq.qc.ca>.

Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement du Québec qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue en formulant une demande au guichet central du Service de la gestion des droits d'auteur des Publications du Québec à l'aide d'un formulaire en ligne accessible à l'adresse suivante : <http://www.droitauteur.gouv.qc.ca/autorisation.php>, ou en écrivant un courriel à : droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca.

Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.

DÉPÔT LÉGAL – 4^e TRIMESTRE 2007
BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC
BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA
ISBN : 978-2-550-51653-8 (VERSION IMPRIMÉE)
ISBN : 978-2-550-51654-5 (PDF)

© Gouvernement du Québec (2007)

Table des matières

Introduction	1
Méthodologie	3
Stratégies de collecte de l'information	3
Présentation des fiches	5
Quelques précisions supplémentaires	5
Limites	6
LES FICHES	
Structure par âge de la population	9
Monoparentalité	13
Composition ethnoculturelle	15
Concentration de population immigrante	19
Scolarité	21
Écart entre les revenus	23
Faible revenu/pauvreté	25
Chômage	29
Désavantage socioéconomique	33
Mode d'occupation du logement	37
Caractéristiques liées au logement	39
Mobilité résidentielle	43
Stabilité résidentielle	47
Utilisation du terrain	49
Conclusion	53
Références	55
Lexique	57
Bibliographie	59

Introduction

Le besoin de produire un document sur les indicateurs de vulnérabilité associés à la sécurité d'un territoire s'est manifesté au cours de l'élaboration des guides et outils de la trousse diagnostique* développée par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). Cette trousse est destinée aux collectivités locales désireuses d'effectuer un diagnostic de sécurité de leur territoire, comme le préconise la politique de prévention de la criminalité du ministère de la Sécurité publique : *Pour des milieux de vie plus sécuritaires*. Dans le développement de ces outils, plusieurs avenues ont été explorées pour s'assurer que le diagnostic prenne en compte l'ensemble des problèmes de sécurité touchant un territoire municipal ou les citoyens, soit la criminalité, les désordres et les incivilités, de même que le sentiment de sécurité de la population et les lacunes des services liés à la sécurité.

Or, prévenir les problèmes de sécurité signifie non seulement réduire les problèmes existants, mais également agir en amont sur les facteurs de vulnérabilité. Dans un diagnostic de sécurité, une meilleure connaissance des particularités qui contribuent à fragiliser ou à protéger un milieu s'avère donc nécessaire pour être en mesure d'intervenir efficacement. Le présent document constitue une réflexion sur les preuves scientifiques permettant d'associer un facteur donné à la vulnérabilité d'un territoire au regard de sa sécurité.

Plus précisément, le document rassemble quatorze fiches concernant des indicateurs socioculturels (structure par âge de la population, monoparentalité, composition ethnoculturelle, concentration de population immigrante, scolarité, mobilité résidentielle, stabilité résidentielle), économiques (écart entre les revenus, pauvreté, chômage, désavantage socioéconomique) et environnementaux (mode d'occupation du logement, caractéristiques liées au logement, utilisation du terrain) susceptibles d'influencer la sécurité d'un territoire. Ces fiches synthèses font le point sur une trentaine d'articles scientifiques traitant de la criminalité, mais également de l'insécurité, de la peur du crime, du désordre et des incivilités.

* www.crpqpc.qc.ca, voir la section « Outils diagnostiques » de la « Boîte à outils ».

Méthodologie

La méthodologie privilégiée dans la présente recherche repose essentiellement sur une analyse de la documentation scientifique. Au préalable, une étude exploratoire a été menée dans le but de recenser les facteurs associés aux problèmes de criminalité, de désordre ou d'incivilités et d'insécurité des collectivités. Une quarantaine de facteurs ont ainsi été déterminés (voir la liste en annexe). Les facteurs considérés sont liés à des caractéristiques de la population résidante ou de l'environnement physique et social.

Par la suite, certains facteurs ont été retenus pour une analyse en profondeur. Trois critères ont guidé ce choix, soit 1) la fréquence du facteur dans la documentation scientifique, 2) le facteur en association avec la criminalité, le désordre et les incivilités ou le sentiment d'insécurité et 3) le facteur écologique, c'est-à-dire des associations issues de données agrégées sur une base territoriale. L'exemple de l'influence du facteur « groupe d'âge » permet d'illustrer cette nuance. Dans plusieurs études recensées, le fait d'être jeune est associé au risque de commettre un crime ou de générer du désordre ou des incivilités : il s'agit donc dans ce cas d'une association basée sur des informations individuelles. Or, l'objectif poursuivi était plutôt de vérifier si la présence d'une population jeune sur un territoire donné était associée à des taux plus élevés de criminalité, de désordre et d'incivilités ou d'un sentiment de sécurité altéré : il s'agit dans ce cas d'une association basée sur des données agrégées sur une base territoriale. Sur la quarantaine d'indicateurs identifiés au départ, une vingtaine ont satisfait à ces trois critères. Faute de temps et de ressources, six indicateurs n'ont pas été analysés.

Stratégies de collecte de l'information

Différentes stratégies ont permis de repérer les articles dont les résultats sont présentés ici. Premièrement, un certain nombre de textes avaient déjà été réunis et lus dans un autre projet. Ils ont constitué le point de départ de la recherche bibliographique. Deuxièmement, une recherche systématique dans des bases de données a permis de rassembler la grande majorité des études. Plusieurs mots clés en rapport avec la criminalité et les problèmes de sécurité à un niveau autre qu'individuel ont été utilisés. Une limite chronologique a été appliquée à toutes les requêtes. Enfin, chaque bibliographie d'articles a été parcourue afin de compléter le repérage des références pertinentes au sujet. Notons que la recherche documentaire visait à faire ressortir les facteurs écologiques associés à la criminalité en général ou à des enjeux de sécurité précis (désordre et incivilités, sentiment d'insécurité). De ce fait, les articles qui traitaient exclusivement d'un problème particulier (par exemple la violence conjugale) ont été exclus. La même logique a été appliquée pour les études basées sur des données individuelles.

Liste des mots clés et des bases de données consultées :

BASES DE DONNÉES	<ul style="list-style-type: none"> • Social Sciences full text • ISI Web of science (Social Sciences Index) • WEBspirs : Criminal Justice Abstracts, PAIS International, Social Sciences Index, Social Work Abstracts, Sociological Abstracts <p>Criminology : SAGE (CSA)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cambridge journals online • Oxford journals • ProQuest • Pubmed • Current Contents 																																				
DATES	1996-2006 (lorsque nombre trop important : 2000-2006)																																				
MOTS CLÉS UTILISÉS (italique : mots clés exploratoires utilisés avec crime)	<table> <tr> <td>Crime risk</td> <td><i>Property crime</i></td> <td><i>Deprivation</i></td> </tr> <tr> <td>Crime indicator</td> <td><i>Violent crime</i></td> <td><i>Urban</i></td> </tr> <tr> <td>Crime environment</td> <td><i>Risk factors</i></td> <td><i>Rural</i></td> </tr> <tr> <td>Crime Canada</td> <td><i>Canada</i></td> <td><i>School</i></td> </tr> <tr> <td>Crime vulnerability</td> <td><i>Vulnerability</i></td> <td><i>Drop-out</i></td> </tr> <tr> <td>Crime predictor</td> <td><i>Neighborhood</i></td> <td><i>Metropolitan</i></td> </tr> <tr> <td>Crime determinant</td> <td><i>Household</i></td> <td><i>Youth</i></td> </tr> <tr> <td></td> <td><i>Predictor</i></td> <td><i>Schooling</i></td> </tr> <tr> <td></td> <td><i>Ecological analyses</i></td> <td><i>Graduation rate</i></td> </tr> <tr> <td></td> <td><i>Community risk</i></td> <td><i>Fear</i></td> </tr> <tr> <td></td> <td><i>Environment</i></td> <td><i>Incivility</i></td> </tr> <tr> <td></td> <td><i>Factor</i></td> <td></td> </tr> </table>	Crime risk	<i>Property crime</i>	<i>Deprivation</i>	Crime indicator	<i>Violent crime</i>	<i>Urban</i>	Crime environment	<i>Risk factors</i>	<i>Rural</i>	Crime Canada	<i>Canada</i>	<i>School</i>	Crime vulnerability	<i>Vulnerability</i>	<i>Drop-out</i>	Crime predictor	<i>Neighborhood</i>	<i>Metropolitan</i>	Crime determinant	<i>Household</i>	<i>Youth</i>		<i>Predictor</i>	<i>Schooling</i>		<i>Ecological analyses</i>	<i>Graduation rate</i>		<i>Community risk</i>	<i>Fear</i>		<i>Environment</i>	<i>Incivility</i>		<i>Factor</i>	
Crime risk	<i>Property crime</i>	<i>Deprivation</i>																																			
Crime indicator	<i>Violent crime</i>	<i>Urban</i>																																			
Crime environment	<i>Risk factors</i>	<i>Rural</i>																																			
Crime Canada	<i>Canada</i>	<i>School</i>																																			
Crime vulnerability	<i>Vulnerability</i>	<i>Drop-out</i>																																			
Crime predictor	<i>Neighborhood</i>	<i>Metropolitan</i>																																			
Crime determinant	<i>Household</i>	<i>Youth</i>																																			
	<i>Predictor</i>	<i>Schooling</i>																																			
	<i>Ecological analyses</i>	<i>Graduation rate</i>																																			
	<i>Community risk</i>	<i>Fear</i>																																			
	<i>Environment</i>	<i>Incivility</i>																																			
	<i>Factor</i>																																				
STRATÉGIES	<ul style="list-style-type: none"> • Mots clés • Essai pour certains (titre, mots clés, résumé) • Restriction sans violence conjugale pour certaines requêtes trop volumineuses (<i>NOT intimate partner</i>) • Recherche à travers les bibliographies 																																				
COMMENTAIRES	Le site Web de certaines publications en criminologie a été consulté afin de compléter la revue de la documentation. Pour ce qui est des publications en français, la base de données <i>Érudit</i> a été interrogée, mais les résultats ont été peu concluants.																																				

La classification des résultats présentés dans les articles recensés a été réalisée grâce à une grille de compilation. Les données suivantes ont été colligées : référence de l'article, contexte de réalisation de l'étude et caractéristiques de l'échantillon, problème de sécurité considéré, variables ayant été analysées et associations significatives. Une lecture transversale des données recueillies a permis d'en dégager des grands thèmes (emploi, revenu, âge, etc.). Pour chaque thème, les variables écologiques * étaient extraites. Les données étaient examinées en fonction du pays, de l'unité d'analyse utilisée (pâté de maisons, quartier, ville, province, État, pays), par problème de sécurité et départagées selon qu'elles étaient ou non significatives statistiquement. Cette étape a donné naissance aux fiches sommaires présentées ici.

* L'agrégation des données de ces variables écologiques devait avoir une base territoriale.

Présentation des fiches

Le présent document rassemble donc quatorze fiches portant sur des indicateurs socioéconomiques, culturels et environnementaux susceptibles d'influencer la sécurité d'un territoire. Ces fiches synthèses font le point sur une trentaine d'articles scientifiques ayant pour objet la criminalité, mais également l'insécurité, la peur du crime, le désordre et les incivilités.

Chaque fiche présente la justification du facteur de vulnérabilité et donne une brève description des études en faisant état. Ces deux sections sont suivies d'une présentation des résultats, de la liste des indicateurs utilisés et de commentaires et mises en garde.

Pour alléger le texte, des références sont faites aux autres fiches afin de mieux définir certains indicateurs ou concepts. Par exemple, lorsque dans la fiche désavantage économique le *pourcentage de pauvres* est utilisé, on fait référence à la fiche sur la pauvreté et le faible revenu. Lorsque nécessaires à la compréhension des fiches, des précisions sont données en bas de page. Le lecteur trouvera également un lexique des termes les plus souvent utilisés dans les fiches en fin de document.

La présentation des résultats recensés dans la documentation consultée respecte généralement l'ordre suivant : identification des auteurs, brève description de l'étude et association trouvée. De même, un renvoi mène à la référence complète pour un lecteur qui voudrait prendre connaissance de l'ensemble de l'étude.

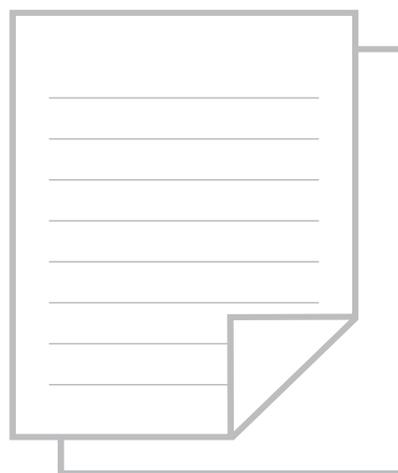
Quelques précisions supplémentaires

Le présent exercice constitue une réflexion critique sur les évidences scientifiques permettant de relier certains facteurs susceptibles de compromettre la sécurité d'un territoire. Il ne s'agit pas d'une « méta-analyse », mais plutôt d'une revue qualitative. Notons cependant qu'une méta-analyse intitulée *Assessing Macro-Level Predictors and Theories of Crime: A Meta-Analysis*¹ a été utilisée comme élément de comparaison des variables recensées dans la recherche documentaire. La méta-analyse porte sur 214 études, majoritairement étasuniennes, réalisées entre 1960 et 1999 et circonscrit 23 thèmes associés statistiquement à la criminalité. Bien qu'intéressante comme complément de l'analyse, il nous apparaissait tout de même pertinent de réaliser une revue des évidences scientifiques plus apte à répondre aux besoins des collectivités locales s'engageant dans une démarche diagnostique. La méta-analyse de Pratt et Cullen comporte en effet peu de détails sur les études qu'elle inclut, elles-mêmes produites aux États-Unis, et s'intéresse uniquement à la criminalité. Elle est donc peu adaptée au contexte québécois davantage marqué par des problèmes de sécurité tels que le désordre, les incivilités ou le sentiment d'insécurité.

Limites

Cette recherche documentaire comporte certaines limites. Tout d'abord, la majorité des études ont été réalisées dans des villes aux États-Unis. Cette caractéristique des données est tributaire des publications et du contexte étasunien. Il est évident que certaines observations ne s'appliquent pas à la situation vécue dans plusieurs municipalités du Québec. Par contre, un effort particulier a été fait pour trouver des articles traitant de l'application des théories en dehors du milieu urbain. De même, la recherche de documents canadiens a permis de pallier, du moins partiellement, cette faiblesse. D'ailleurs, des précisions sur l'adaptabilité des résultats dans un contexte canadien sont présentes dans plusieurs des fiches. De même, faute de temps et de ressources, six indicateurs n'ont pas été analysés même s'ils répondaient aux trois critères. C'est notamment le cas de la consommation de drogues et d'alcool, de la densité de la population, du statut matrimonial, de l'efficacité collective et du capital social. Enfin, une autre limite concerne le nombre d'études recensées pour chaque facteur associé. Par exemple, il aurait été intéressant d'effectuer une recherche systématique sur les thèmes ayant fait l'objet d'une fiche afin de valider les conclusions de l'analyse et augmenter la force des affirmations. Il faut cependant souligner que les quatorze fiches concernent des thèmes souvent traités dans la documentation scientifique en regard des problèmes de sécurité. De même, tous les facteurs pour lesquels une quantité suffisante d'évidences avaient été recueillies ont été validés en les confrontant aux résultats obtenus par Pratt et Cullen dans leur méta-analyse de la criminalité. Cette façon de procéder a permis de confirmer ou de modérer les résultats trouvés dans les articles et de préciser l'analyse.

LES FICHES



Structure par âge de la population

Justification

Lorsqu'on observe la distribution des victimes et des infracteurs dans la population, on se rend compte qu'ils ne se répartissent pas également à travers les groupes d'âge. Par exemple, le jeune âge est le facteur de risque individuel le plus important pour la victimation. De même, il représente le déterminant (prédicteur) le plus important pour les risques d'infraction, même s'il varie en fonction du type de crime². Les jeunes représentent donc un segment de la population particulièrement à risque de victimation et d'infraction. En ce sens, il apparaît justifié de s'intéresser à la relation entre la proportion de jeunes dans une communauté, la criminalité ainsi que d'autres enjeux qui y sont liés, soit l'insécurité, le désordre et les incivilités. Suivant la même logique, il est pertinent de vérifier le potentiel protecteur que représente une proportion plus importante de personnes âgées dans une communauté.

Description des études

Seize études retenues vérifient la relation entre la structure par âge de la population et la criminalité, l'insécurité ou le désordre. La majorité des études ont été réalisées aux États-Unis ou au Canada, en milieu urbain. Des comparaisons entre des quartiers, des villes ou à l'échelle nationale sont effectuées. Les données proviennent d'enquêtes, de données policières et de recensements. La taille des échantillons varie mais ils sont habituellement considérables (plus de 1 000 personnes et au moins 40 quartiers ou pâtés de maisons).

Combinaison avec le sexe et d'autres variables

Dans six des études, l'âge est combiné avec la variable sexe. Elles vérifient la relation entre la proportion de jeunes hommes et la criminalité d'une communauté. D'ailleurs, l'association entre le sexe et les taux de crimes prend son sens uniquement lorsqu'il est analysé avec l'âge. Une autre étude évalue l'effet du chômage chez les jeunes hommes de 15-24 ans sur les crimes contre les biens.

Criminalité

L'effet de l'âge sur la criminalité est très étudié. Dans leur méta-analyse des prédicteurs macros de la criminalité, Pratt et Cullen ont recensé 138 études prenant en considération la variable âge¹. Selon leur analyse, l'effet de l'âge se classe au 19^e rang des déterminants et détient une force d'association faible et une stabilité modérée à travers les études. Dans la présente recension, l'effet de la structure par âge sur la criminalité est mesuré dans treize articles (quatre non significatifs). La majorité des études, à quelques exceptions près, s'intéressent à la relation entre la proportion d'un groupe d'âge en particulier et différents types de crime. La tranche d'âge utilisée varie selon les études, mais celle la plus souvent retenue est celle des 15-24 ans. Les résultats rapportent plus souvent une association positive avec les crimes contre la propriété.

Association positive entre les jeunes hommes et les crimes contre la propriété

Les résultats obtenus par Oh, dans une analyse de la criminalité dans 153 villes étasuniennes, démontrent une association positive entre la proportion de jeunes hommes âgés entre 15 et 29 ans et deux des sept crimes observés, soit les vols de véhicules à moteur et les vols. Par contre, l'effet de ce groupe n'était plus significatif lorsque les

variables de la désorganisation sociale* étaient introduites dans l'analyse³. Chapman et coll. ont regardé l'effet du chômage chez les jeunes hommes sur les crimes rapportés dans l'État de New South Wales, en Australie. Les résultats montrent qu'il existe une corrélation positive entre le chômage ou la durée du chômage chez les jeunes hommes de 15-24 ans et les crimes contre la propriété⁴ (c.f. Fiche sommaire – Chômage).

Association positive entre les jeunes hommes et les crimes avec violence

Deux études, une canadienne et une étasunienne, rapportent une association positive entre les crimes avec violence et la proportion de jeunes hommes dans une population. Dans l'étude canadienne, l'analyse multivariée montre une association faible, mais positive entre la proportion de jeunes hommes de 15-24 ans et les crimes violents⁵. La seconde étude révèle une corrélation positive entre cette même variable et les taux d'homicides, mais aucune relation significative pour les autres crimes^{†6}. Sur l'île de Montréal, les quartiers à forte criminalité présentaient une proportion légèrement plus élevée de jeunes hommes âgés entre 15 et 24 ans que les quartiers à faible criminalité⁷. Cependant, cette variable n'est pas ressortie comme une variable explicative de la criminalité lorsque d'autres facteurs étaient contrôlés.

Effet à l'échelle nationale de la proportion de jeunes sur la criminalité

Quatre études observent le lien entre la proportion de jeunes dans un pays et la criminalité. Aux États-Unis, une étude nationale portant sur les crimes contre la propriété n'a démontré aucun lien statistiquement significatif entre ces derniers et la proportion de jeunes âgés de 15 à 34 ans⁸. Au Canada, les auteurs d'une étude sur les tendances de la criminalité concluent à une relation positive entre la proportion de jeunes de 15-24 ans et les introductions par effraction⁹. Par contre, cette variable n'était pas liée aux autres types de crimes mesurés, soit l'homicide, le vol qualifié et le vol de véhicules à moteur. Une étude similaire menée en Israël a montré que la proportion des 17-24 ans était associée positivement aux crimes contre la propriété, mais non aux homicides et aux vols¹⁰. Enfin, une analyse canadienne de l'évolution de la criminalité rapporte une corrélation modérée entre la proportion de jeunes de 15-24 ans et les crimes violents et contre la propriété. Malgré cela, les fluctuations dans la structure par âge de la population n'expliquent pas les différences interprovinciales des taux de crimes¹¹.

Finalement, une étude étasunienne analysant les risques individuels et contextuels de victimation a écarté la variable « composition de la population selon l'âge » de son analyse, faute de résultats concluants¹². De même, une étude australienne a évalué l'effet de l'âge médian sur la criminalité rurale, mais aucune relation statistiquement significative n'a été trouvée¹³.

* Variables utilisées : la mobilité populationnelle et la dislocation familiale. Sampson et Groves (1989) ont défini la désorganisation sociale comme « l'incapacité d'une communauté à réaliser les valeurs communes de ses résidants et de maintenir un contrôle social ». Selon la théorie de la désorganisation sociale, les caractéristiques structurelles d'un quartier expliqueraient les différences dans les taux de crimes. Le statut socioéconomique de la communauté, la mobilité résidentielle, l'hétérogénéité ethnique et la dislocation familiale limiteraient le contrôle social. Les concepts de capital social, d'efficacité collective, de cohésion sociale, de participation aux organisations communautaires sont également associés à la théorie de la désorganisation sociale.

† Autres crimes: viol, voies de fait, vol qualifié, cambriolage, vol, vol de véhicules à moteur.

Facteur de protection pour la criminalité	Deux études font état d'une association négative entre la proportion de personnes âgées dans une population et la criminalité. La première étude, menée dans une ville canadienne, montre que la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus est associée négativement aux crimes avec violence ⁵ . Cette association s'est révélée non significative pour les crimes contre les biens. Dans la seconde étude, on observe une relation négative entre le pourcentage de résidents âgés de 60 ans et plus et différents types de crime (viol, voies de fait, cambriolage, crimes contre la propriété et crimes en général) ¹⁴ . On peut donc supposer qu'un territoire où la population est plus âgée est moins vulnérable au regard de la criminalité.
Indicateurs utilisés	<ul style="list-style-type: none"> • Proportion des jeunes de 15-24 ans^{9, 11} • Proportion des jeunes de 15-34 ans⁸ • Proportion des jeunes de 17-24 ans¹⁰ • Proportion des jeunes hommes de 15-24 ans^{4, 5, 6, 7} • Proportion des jeunes hommes de 15-29 ans³ • Proportion de personnes âgées de 65 ans et plus⁵ • Proportion de personnes âgées de 60 ans et plus¹⁴
Insécurité	Une seule étude vérifie la relation entre la proportion de jeunes dans une communauté et l'insécurité. Bien que les auteurs aient trouvé une relation positive entre l'âge des personnes interrogées et la peur du crime, l'âge moyen des habitants du quartier n'était pas associé aux différences entre les quartiers quant à la peur du crime ¹⁵ .
Désordre et incivilités	Dans une étude sur les dommages matériels dans la ville d'Edmonton, Lagrange a trouvé que la proportion de jeunes hommes de 20-24 ans était associée positivement aux méfaits* rapportés à la police ¹⁶ . Cependant, les dommages compilés par le département des parcs et des infrastructures et ceux recensés par la société de transports n'étaient pas liés à la proportion de jeunes hommes. De même, aucune corrélation significative n'a été trouvée avec le pourcentage de jeunes hommes de 10 à 19 ans.
Indicateurs utilisés	<ul style="list-style-type: none"> • Proportion des jeunes hommes de 10-19 ans¹⁶ • Proportion des jeunes hommes de 20-24 ans¹⁶
Commentaires et mises en garde	Bien qu'il y ait des variations dans les tranches d'âge utilisées, plusieurs résultats démontrent une association positive entre la proportion de jeunes hommes et la criminalité. En d'autres termes, une population ayant une proportion importante de jeunes serait plus vulnérable quant aux crimes contre les biens et, dans une moindre mesure, aux crimes avec violence. Quelques mises en garde doivent toutefois être prises en considération. Tout d'abord, le lien entre la proportion de jeunes dans une population et le taux de criminalité documenté dans les études recensées nous renseigne sur l'association entre les deux sans toutefois donner des explications. Il est difficile de savoir si l'association est due à une surreprésentation des victimes ou des infracteurs dans ce groupe d'âge. De même, dans l'étude de Winnipeg ⁵ , on utilise l'indicateur « proportion des jeunes hommes de 15-24 ans » et, pour les personnes âgées, le sexe n'est pas pris en considération. En outre, une étude recensée montre

* Méfaits : définition utilisée dans la loi canadienne.

que le pourcentage de la population âgée de 18 à 60 ans est associé positivement aux vols de grande envergure* et aux vols de véhicules à moteur et négativement aux cambriolages et aux voies de fait¹⁴. Or, l'étendue du groupe d'âge considéré semble trop importante pour l'utiliser comme indicateur dans l'analyse de la vulnérabilité d'une communauté. Il vaut mieux utiliser le pourcentage de 60 ans et plus comme facteur de protection, d'autant plus que toutes les associations vont dans le même sens (négatives), contrairement au groupe des 18-60 ans. Finalement, les résultats semblent moins significatifs lorsque le niveau d'agrégation est plus grand. Ouimet rappelle que les associations peuvent varier selon que l'on analyse les taux de criminalité à petite échelle ou à l'échelle nationale¹⁷.

* Dans l'article, le mot *grand theft* est utilisé sans que la définition ne soit précisée.

Monoparentalité

Justification

La dislocation familiale est l'une des caractéristiques de la désorganisation sociale*. Les tenants de cette théorie affirment que la monoparentalité (spécifiquement féminine lorsqu'on est aux États-Unis) réduit la surveillance exercée sur les jeunes dans les quartiers. Aussi, les familles dirigées par un seul parent sont associées à différents problèmes sociaux notamment à cause de la précarité économique vécue au sein de ces ménages.

Description des études

Les articles examinés, soit trois canadiens, sept étasuniens et un australien, prennent en compte la monoparentalité (ou la dislocation familiale) dans leur analyse de la criminalité. Quatre utilisent cette variable comme l'une des composantes du désavantage concentré ou socioéconomique.

Criminalité

Association positive entre le pourcentage de mères chefs de familles monoparentales et certains crimes

Kawachi et coll., lorsqu'ils se sont intéressés aux différences entre les États américains quant à la criminalité, ont découvert que le pourcentage de ménages dirigés uniquement par une mère était associé positivement à des taux élevés d'homicides, de viols, de voies de fait, de vols qualifiés, de cambriolages et de vols de véhicules à moteur⁶. Les auteurs font également ressortir le lien qui existe entre la pauvreté et la monoparentalité féminine (c.f. Fiche sommaire – Faible revenu/pauvreté). Roncek et Maier, bien que s'intéressant principalement au lien entre la présence de bars et la criminalité, ont constaté que le pourcentage de ménages dirigés par une femme était associé positivement à quatre des dix crimes étudiés, soit les viols, les voies de fait, les cambriolages et les crimes violents¹⁴.

Les résultats obtenus par Oh dans une analyse de la criminalité dans 153 villes aux États-Unis sont toutefois moins concluants³. Des sept crimes considérés, la dislocation familiale n'est associée significativement qu'aux seuls vols de véhicules à moteur, et ce, négativement. C'est-à-dire qu'une augmentation du pourcentage de femmes chefs de familles monoparentales est associée à une baisse des vols de véhicules à moteur dans les villes.

Aucune association significative entre les familles monoparentales et la criminalité au Canada

Dans l'étude réalisée par Statistique Canada sur l'île de Montréal, les quartiers à forte criminalité se caractérisaient par un pourcentage plus élevé de familles monoparentales comparativement à ceux affichant une criminalité faible⁷. Par contre, cette variable n'est pas ressortie de l'analyse multivariée. Dans la ville de Winnipeg, Fitzgerald et coll. ont obtenu des résultats similaires. Ils ont toutefois exclu cette variable de l'analyse multivariée puisqu'elle était fortement corrélée avec la variable désavantage socioéconomique (c.f. Fiche sommaire – Désavantage socioéconomique)⁵. Malczewski et Poetz, qui ont analysé les cambriolages dans la ville de London, n'ont pas découvert de relation entre ces derniers et les ménages dirigés

* Sampson et Groves (1989) ont défini la désorganisation sociale comme « l'incapacité d'une communauté à réaliser les valeurs communes de ses résidents et de maintenir un contrôle social ». Selon la théorie de la désorganisation sociale, les caractéristiques structurelles d'un quartier expliqueraient les différences dans les taux de crimes. Le statut socioéconomique de la communauté, la mobilité résidentielle, l'hétérogénéité ethnique et la dislocation familiale limiteraient le contrôle social. Les concepts de capital social, d'efficacité collective, de cohésion sociale, de participation aux organisations communautaires sont également associés à la théorie de la désorganisation sociale.

par un seul parent¹⁸. Pottie Bunge et coll., dans un document sur les tendances de la criminalité au Canada, ont mesuré l'effet du pourcentage de familles monoparentales et de familles monoparentales sous le seuil de faible revenu sur la criminalité. Aucune relation statistiquement significative n'a été trouvée entre ces deux variables et l'évolution de la criminalité au Canada⁹.

L'analyse de la criminalité dans les communautés rurales australiennes a montré que le pourcentage de familles monoparentales était lié aux introductions par effraction¹³. L'association se situait toutefois à la limite de la signification statistique et cette variable n'est pas ressortie de l'analyse pour les autres crimes évalués.

Composante du désavantage concentré Enfin, la monoparentalité féminine est utilisée comme une composante de la variable désavantage concentré (c.f. Fiche sommaire – Désavantage socioéconomique). Cinq publications incluent le pourcentage de mères chefs de familles monoparentales dans la variable désavantage^{12, 19, 20, 21, 22}.

Indicateurs utilisés

- Pourcentage de ménages dans un État dirigés par une mère seule (*single-mother*)⁶
- Pourcentage de ménages dirigés par une femme¹⁴
- Dislocation familiale : pourcentage de ménages dirigés par une femme³
- Pourcentage de familles monoparentales parmi les familles économiques demeurant dans des ménages privés⁷
- Pourcentage de ménages dirigés par un seul parent¹⁸
- Pourcentage de familles monoparentales¹³

Insécurité Aucune étude recensée ne mesure l'effet de la monoparentalité sur l'insécurité.

Désordre et incivilités Aucune étude recensée ne mesure l'effet de la monoparentalité sur le désordre et les incivilités.

Commentaires et mises en garde Bien que la majorité des études s'intéressent aux femmes chefs de familles monoparentales, les études réalisées à Montréal et à l'échelle nationale par Statistique Canada ne précisent pas le sexe de la personne à la tête de la famille. C'est plutôt le nombre de familles monoparentales qui est pris en considération. Cette différence a l'intérêt d'être moins discriminante, même si l'on sait qu'au Québec plus des trois quarts des familles monoparentales sont dirigées par une femme.

Composition ethnoculturelle

Justification

Les auteurs qui ont examiné la composition ethnoculturelle des quartiers ou des villes l'ont souvent envisagée comme une caractéristique de la désorganisation sociale*. Suivant cette théorie, les quartiers désorganisés présenteraient un déséquilibre dans leur composition culturelle. En contexte étasunien, l'attention se porte sur deux groupes principaux. Tout d'abord, la population afro-américaine ou noire†. Plusieurs problèmes d'ordre socioéconomique sont associés à ce groupe, notamment une surreprésentation de la pauvreté et de la monoparentalité féminine⁶. D'ailleurs, ces trois variables présentent une corrélation élevée. Aussi a-t-on souvent recours à la proportion de population noire dans la composition de la variable « désavantage concentré », entre autres parce qu'il existe un lien très étroit entre la première et la pauvreté. Le second groupe sur lequel se penchent les études aux États-Unis est celui des Latino-Américains. La concentration de Noirs ou de Latino-Américains est associée à diverses conditions socioéconomiques, elles-mêmes en rapport avec la criminalité et d'autres problèmes de sécurité. De même, selon les tenants de la théorie de la désorganisation sociale, des problèmes surgiraient dans des quartiers où il y a présence d'hétérogénéité ethnoculturelle. La diversité dans les quartiers serait génératrice de conflits, eux-mêmes pouvant se concrétiser en criminalité réelle et limitant la surveillance. Au Canada, la réalité socioculturelle étant différente, on regarde plutôt la variable « minorité visible », « Autochtones » ou « populations immigrantes » (c.f. Fiche sommaire – Concentration de population immigrante).

Description des études

Treize études s'intéressent à la composition ethnoculturelle des villes et la criminalité ou la peur du crime. La majorité des articles présentent des données étasuniennes. Trois études canadiennes s'intéressent à la proportion d'Autochtones ou de minorités visibles et un article australien, aux Aborigènes. Quatre études prennent en considération le pourcentage de Noirs du quartier dans la composition de la variable désavantage concentré et une considère la proportion de population non blanche (c.f. Fiche sommaire – Désavantage socioéconomique).

Criminalité

Deux études réalisées par Statistique Canada sur la répartition de la criminalité selon les caractéristiques des quartiers ont examiné le lien entre le pourcentage d'autochtones dans un quartier et la criminalité^{5, 7}. Aucune des deux n'a révélé une association significative, même si les quartiers à forte criminalité se caractérisaient à Winnipeg par une proportion plus élevée d'Autochtones. L'étude menée à Montréal a aussi vérifié le pourcentage de personnes appartenant à une minorité visible. Une fois encore, les quartiers à forte criminalité se caractérisaient par un pourcentage plus élevé de personnes faisant partie d'une minorité visible. Étonnamment, l'analyse multivariée a démontré que cette variable était liée négativement aux crimes

Situation dans les études canadiennes

* Sampson et Groves (1989) ont défini la désorganisation sociale comme « l'incapacité d'une communauté à réaliser les valeurs communes de ses résidents et de maintenir un contrôle social ». Selon la théorie de la désorganisation sociale, les caractéristiques structurelles d'un quartier expliqueraient les différences dans les taux de crimes. Le statut socioéconomique de la communauté, la mobilité résidentielle, l'hétérogénéité ethnique et la dislocation familiale limiteraient le contrôle social. Les concepts d'efficacité collective, de cohésion sociale, de participation aux organisations communautaires sont également associés à la théorie de la désorganisation sociale.

† Les auteurs des études sont peu explicites sur les personnes qu'ils classent « Noir ». De même, ils omettent de mentionner si une personne noire hispanophone est classée dans la catégorie « noire » ou « latino-américaine ».

contre les biens. Les auteurs expliquent ces résultats par le grand niveau de désavantage économique chez cette population, ce qui les protégerait en quelque sorte de la criminalité contre les biens. Une autre étude canadienne s'intéressant aux cambriolages dans la ville de London n'a pas permis de lier le pourcentage de la population appartenant à une minorité visible à la criminalité¹⁸.

Aborigènes australiens
et criminalité

Jobs et coll. ont vérifié la relation entre la population aborigène et la criminalité dans les communautés rurales en Australie. Ils ont découvert que la proportion d'Aborigènes était associée positivement aux voies de fait et aux introductions par effraction¹³.

Noirs, Blancs, hispanophones,
hétérogénéité

Dans la méta-analyse de Pratt et Cullen, les prédicteurs de la criminalité se référant à la composition ethnoculturelle sont très présents¹. Le pourcentage de la population non blanche arrive en effet 4^e au classement, tandis que le pourcentage de Noirs se classe au 7^e rang. Les deux variables obtiennent une force et une stabilité fortes à travers les études les prenant en considération. Finalement, l'index d'hétérogénéité raciale se situe au 15^e rang et présente une force et une stabilité modérées. Il faut cependant rappeler que la grande majorité des études analysées dans cette méta-analyse provenaient des États-Unis où la question « raciale » est particulièrement sensible. Les études qui suivent ont toutes été réalisées dans un contexte étasunien.

Roncek et Maier ont posé l'hypothèse que l'hétérogénéité dans un pâté de maisons était susceptible de créer des conflits dont certains pouvaient devenir des crimes¹⁴. En ce sens, ils ont regardé le pourcentage de Noirs, le pourcentage d'hispanophones et ils ont mesuré l'hétérogénéité Blancs/non-Blancs dans les pâtés de maisons. Le pourcentage d'hispanophones n'était lié significativement à aucun des crimes. Le pourcentage de Noirs était associé positivement aux homicides, aux viols, aux vols qualifiés, aux voies de fait, aux vols de véhicules à moteur et négativement aux vols de grande envergure. L'hétérogénéité était corrélée positivement avec les vols qualifiés, les cambriolages, les vols de véhicules à moteur, les crimes violents, les crimes contre la propriété et les crimes en général. Plus encore, le pourcentage de Noirs et l'hétérogénéité étaient les seuls indicateurs de la composition sociale analysés dans l'étude qui étaient significatifs, et ce, pour six des dix types de crimes.

Sun et coll. se sont également intéressés à l'hétérogénéité raciale. Pour ce faire, ils ont utilisé l'index de Blau intergroupe (quatre groupes considérés : Blancs, Noirs, hispanophones et les autres). Les résultats obtenus démontrent que l'hétérogénéité raciale a un effet direct sur les vols qualifiés et les voies de fait²³. Dans l'étude de Schweitzer et coll., l'analyse bivariée a montré que le pourcentage de population non blanche était corrélé positivement aux crimes²⁴. Cependant, cette variable n'est pas ressortie de la régression.

Enfin, plusieurs publications abordent la question de la composition ethnoculturelle des quartiers en incluant la proportion de population noire ou de population non blanche dans la variable composée « désavantage concentré » (c.f. Fiche sommaire – Désavantage socioéconomique)^{12, 19, 20, 21, 22}.

**Indicateurs
utilisés**

- Pourcentage de personnes d'identité autochtone^{5, 7}
- Pourcentage de la population appartenant à une minorité visible^{7, 18}
- Proportion d'Aborigènes dans la population¹³
- Pourcentage d'hispanophones¹⁴
- Pourcentage de Noirs¹⁴
- Hétérogénéité¹⁴
- Hétérogénéité : index de Blau intergroupe (quatre groupes considérés : Blancs, Noirs, hispanophones et les autres)²³
- Proportion de la population non blanche²⁴

Insécurité

Dans l'étude de Schweitzer et coll., la proportion de population non blanche n'était pas liée significativement à la peur du crime²⁴. Par contre, dans l'étude de Wilcox et coll., la proportion de population non blanche dans le quartier était associée au risque perçu de crime dans la communauté dans deux modèles, soit celui dans lequel les taux de cambriolages et de violence n'étaient pas pris en considération et celui dans lequel les taux de cambriolages avaient été introduits²⁵. La proportion de population non blanche dans le quartier n'était pas significative dans les deux autres modèles d'analyse. L'étude de Covington et Taylor sur la peur du crime dans la ville de Baltimore a révélé que la « race » (Noirs) était associée significativement à la peur du crime à l'échelle des quartiers¹⁵.

**Indicateurs
utilisés**

- Proportion de la population non blanche²⁴
- Proportion de la population non blanche : résidants non blancs / population totale du secteur de recensement²⁵
- Noirs : quartier composé de plus de 90 % de Noirs¹⁵

**Désordre
et incivilités**

Aucune étude recensée ne mesure l'effet de la composition ethnoculturelle sur le désordre et les incivilités.

**Commentaires
et mises en garde**

La composition ethnoculturelle est une caractéristique des quartiers ayant attiré l'attention de plusieurs chercheurs, particulièrement aux États-Unis. Bien que les études recensées aillent dans le sens d'une relation entre la composition ethnoculturelle (surtout Noirs, mais aussi hispanophones et hétérogénéité raciale) et la criminalité, une certaine prudence s'impose. D'abord, Kawachi et coll. soulignent la surreprésentation des Noirs dans les populations pauvres et aussi auprès des familles monoparentales. Il fait état de l'effet confondant « *confounding effect* » des conditions d'ordre socioéconomique⁶. Selon eux, beaucoup d'études ne contrôlent pas les conditions socioéconomiques lorsqu'elles évaluent la relation entre les taux de crimes et la proportion de Noirs. Sampson et Lauritsen s'interrogent également sur le statut

théorique de la « composition raciale », notamment parce que, lorsque la structure familiale et les caractéristiques socioéconomiques sont prises en compte, le pourcentage de Noirs a moins d'importance². Selon ces auteurs, la discrimination raciale arrive avant et cause le statut socioéconomique. Morenoff et coll., bien qu'ils aient lié le désavantage aux homicides, concluent que l'influence de la « race » ne serait pas aussi grande, c'est-à-dire que les caractéristiques des quartiers qui créent de la violence seraient les mêmes à travers les « races »¹⁹. Il y a un risque de stigmatisation et de discrimination lorsque des analyses portant sur la composition ethnoculturelle des quartiers sont effectuées, d'autant plus lorsqu'il est question de criminalité. Pour ce qui est de la situation au Canada, les trois études qui prennent en considération la composition ethnoculturelle dans l'analyse de la répartition de la criminalité n'ont pas fait ressortir ces variables lorsque les autres variables étaient contrôlées. De plus, la situation des Autochtones au Canada diffère grandement d'une région à l'autre et plus encore d'une ville à l'autre. La Prairie a fait ressortir la défavorisation particulière vécue par les Autochtones dans les villes des Prairies par rapport à des villes comme Montréal, Toronto ou Halifax²⁶. Il faut donc faire preuve de prudence dans l'utilisation de ces données au Québec.

Concentration de population immigrante

Justification	La concentration d'immigrants dans une population est étudiée en rapport avec la théorie de la désorganisation sociale*. Parce qu'elle est génératrice d'hétérogénéité, les auteurs postulent que la concentration de population immigrante limite la capacité des quartiers à réaliser des valeurs communes et à exercer un contrôle social informel, ce qui expliquerait un risque accru de violence ²⁰ .
Description des études	Six études, dont trois significatives, analysent l'effet d'une concentration d'immigrants sur la criminalité, la peur du crime ou le risque perçu de crime. Trois études proviennent des États-Unis, deux du Canada et une d'Australie.
Criminalité Association positive entre la concentration d'immigrants et la violence des quartiers	Dans l'étude de Sampson et coll. ²⁰ réalisée dans la ville de Chicago, la concentration d'immigrants est associée négativement à l'efficacité collective†. De même, on trouve une corrélation positive entre la concentration d'immigrants et la violence perçue et la victimation violente. Par contre, elle n'était pas liée aux homicides. Ainsi, les quartiers où il y a une forte concentration d'immigrants sont moins en mesure d'effectuer un contrôle sur la violence. Morenoff et coll., dans une étude produite également dans la ville de Chicago, ont constaté que l'association positive entre la concentration d'immigrants et les homicides était significative uniquement dans un modèle d'analyse, celui prenant en compte les variables structurelles (désavantage concentré, concentration d'immigrants, stabilité résidentielle, nombre d'adultes par enfant et densité de population) ¹⁹ .
Moins pertinent en contexte canadien et en Australie	Deux études effectuées dans des villes canadiennes ^{5,7} présentent des résultats moins concluants quant à l'association entre cette variable et la criminalité. Bien que l'analyse descriptive des quartiers à forte et à faible criminalité montre que les premiers ont un pourcentage significativement plus élevé d'immigrants récents, l'analyse multivariée n'a pas démontré que le pourcentage d'immigrants apporte une explication significative des taux de crimes. Tant à Winnipeg qu'à Montréal, cette variable n'est pas en effet ressortie de l'analyse lorsque d'autres variables étaient contrôlées. Une étude menée en Australie, qui porte sur la criminalité dans les communautés rurales, n'a pas permis de conclure que la proportion de personnes nées à l'étranger était liée aux quatre types de crimes analysés ¹³ .
Victimation violente	Finalement, Lauritsen, lorsqu'elle a étudié les risques individuels et contextuels de victimation aux États-Unis, a constaté que la concentration d'immigrants était associée à un risque plus faible de victimation violente en milieu urbain, mais à plus de risques hors des villes (milieux suburbains et ruraux) ¹² .

* Sampson et Groves (1989) ont défini la désorganisation sociale comme « l'incapacité d'une communauté à réaliser les valeurs communes de ses résidents et de maintenir un contrôle social ». Selon la théorie de la désorganisation sociale, les caractéristiques structurelles d'un quartier expliqueraient les différences dans les taux de crimes. Le statut socioéconomique de la communauté, la mobilité résidentielle, l'hétérogénéité ethnique et la dislocation familiale limiteraient le contrôle social. Les concepts de capital social, d'efficacité collective, de cohésion sociale, de participation aux organisations communautaires sont également associés à la théorie de la désorganisation sociale.

† Efficacité collective : capacité d'une communauté à exercer un contrôle et à intervenir lorsque surgit un problème. Elle est composée de la cohésion sociale et du contrôle social informel^{19, 20}.

**Indicateurs
utilisés**

- Concentration d'immigration latino-américaine : pourcentage de résidents latino-américains et pourcentage de personnes nées à l'étranger^{12, 19, 20}
- Immigrants récents : pourcentage de la population du quartier ayant immigré entre 1991 et 2001^{5, 7}
- Proportion de personnes nées à l'étranger¹³

Insécurité

Aucune étude recensée ne mesure l'effet de la concentration d'immigrants dans une communauté sur l'insécurité.

**Désordre
et incivilités**

Aucune étude recensée ne mesure l'effet de la concentration d'immigrants dans une communauté sur le désordre et les incivilités.

**Commentaires
et mises en garde**

La concentration de population immigrante, telle qu'elle est utilisée dans les articles produits aux États-Unis, est liée au contexte étasunien qui vit une forte immigration venant de l'Amérique latine, particulièrement du Mexique. Pour utiliser ce facteur au Canada, il faut l'adapter comme les auteurs de l'étude de Winnipeg et de Montréal l'ont fait. Rappelons toutefois que l'analyse multivariée n'a pas démontré que la concentration d'immigrants constituait un facteur explicatif de la criminalité.

Scolarité

Justification

La scolarité est l'une des caractéristiques d'une population souvent considérées dans les analyses de la criminalité et de la peur du crime. L'incidence de la scolarité dans une communauté est abordée à travers des variables telles que la réussite scolaire, l'obtention d'un diplôme (études secondaires ou baccalauréat), le nombre d'années de scolarité complétées. D'après certains auteurs, un niveau supérieur d'éducation dans une communauté aurait un potentiel protecteur contre la criminalité, notamment parce qu'elle favoriserait l'entrée des jeunes sur le marché du travail plutôt que de les orienter sur le chemin de la criminalité⁹. En ce qui a trait à la peur du crime, la scolarité est un facteur individuel reconnu comme y contribuant.

Description des études

Huit études retenues ici utilisent une variable en rapport avec la scolarité. Deux examinent la peur du crime et six se concentrent sur la criminalité. Quatre présentent des données canadiennes tandis que les autres proviennent des États-Unis et d'Australie.

Criminalité

Dans la méta-analyse de Pratt et Cullen, l'effet de l'éducation sur la criminalité n'obtient pas de très bons résultats¹. La variable se classe au 29^e rang des prédicteurs de la criminalité, soit dans les derniers. De plus, l'effet de l'éducation obtient une stabilité et une force faibles à travers les 31 articles l'analysant.

Absence de DES, caractéristique des quartiers à forte criminalité

Deux études réalisées par Statistique Canada, l'une à Winnipeg⁵ et l'autre à Montréal⁷, ont permis de constater que les quartiers à forte criminalité se caractérisaient par un pourcentage plus grand d'adultes sans diplôme d'études secondaires. Dans celle de Winnipeg, Fitzgerald et coll. utilisent le pourcentage d'adultes sans diplôme d'études secondaires dans la composition de la variable désavantage socioéconomique (c.f. Fiche sommaire – Désavantage économique).

Scolarité supérieure associée à moins de criminalité violente

Savoie et coll. ont également découvert que les quartiers montréalais à faible criminalité avaient un pourcentage plus élevé de personnes ayant obtenu un baccalauréat. Plus encore, l'analyse multivariée a démontré que cette variable était associée négativement à la criminalité violente. Ainsi, une population dans laquelle les diplômés universitaires sont nombreux serait moins vulnérable en regard des crimes avec violence. Dans leur analyse des cambriolages dans la ville de London en Ontario, Malczewski et Poetz ont remarqué que le pourcentage de la population d'un quartier avec une scolarité inférieure (moins d'une neuvième année) était corrélé positivement avec les cambriolages¹⁸.

Scolarité inférieure associée aux cambriolages

Réussite scolaire associée négativement à la criminalité contre les biens	Dans une étude de l'effet du chômage sur les crimes contre les biens en Australie, Chapman et coll. ont vérifié deux variables liées à la réussite scolaire au secondaire* ⁴ . Les modèles d'analyse ont démontré que les taux de participation scolaire étaient corrélés positivement et que les taux de rétention scolaire étaient associés négativement aux crimes contre les biens. Ces résultats signifient que les crimes contre les biens diminuent uniquement si le nombre de jeunes aux études augmente et que ces derniers réussissent à obtenir un diplôme.
Résultats moins concluants	À l'échelle nationale, les auteurs de l'étude sur les tendances de la criminalité au Canada n'ont trouvé aucune relation significative entre les types de crimes mesurés et le pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus, ayant terminé leurs études secondaires ⁹ . Enfin, Jobes et coll. ont examiné différentes variables liées à la scolarité dans l'étude de la criminalité dans les communautés rurales australiennes, mais aucune relation significative statistiquement n'a été trouvée ¹³ .
Indicateurs utilisés	<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage de personnes ayant obtenu un baccalauréat⁷ • Pourcentage de la population du quartier qui est âgée de 20 ans et plus et qui est sans diplôme d'études secondaires^{5,7} • Pourcentage de la population avec moins d'une neuvième année¹⁸ • Pourcentage de la population de 15 ans et plus ayant terminé les études secondaires⁹
Insécurité	Covington et Taylor ont constaté que le niveau de scolarité moyen dans un quartier était corrélé négativement avec la peur du crime, dans la ville de Baltimore ¹⁵ . C'est-à-dire que plus le niveau de scolarité est élevé, moins la peur du crime est grande.
Indicateur utilisé	<ul style="list-style-type: none"> • Niveau de scolarité moyen dans un quartier¹⁵
Désordre et incivilités	Aucune étude ne mesure l'effet du niveau de scolarité dans un milieu sur le désordre et les incivilités.
Commentaires et mises en garde	Dans leur article sur le chômage et l'éducation chez les jeunes et le lien avec la criminalité, Chapman et coll. mentionnent qu'il n'existe pas d'études sur la relation entre la réussite scolaire et la criminalité chez les jeunes au niveau macrosocial. C'est donc un aspect peu documenté. Cependant, les résultats issus de la recension documentaire laissent présager une association positive entre une faible scolarité et la criminalité, d'une part, et une association négative entre une scolarité élevée et la criminalité violente, d'autre part. Par contre, deux autres études n'ont découvert aucun lien significatif.

* Les auteurs utilisent une stratégie pour réussir à obtenir une approximation du nombre de jeunes ayant entrepris des études secondaires mais ne les ayant pas complétées. Ils combinent le taux de rétention « *Year 12 retention rate* », soit la proportion d'étudiants dans une cohorte qui ont obtenu un diplôme, avec le taux de participation qui repose sur la proportion de jeunes dans une cohorte qui est aux études divisée par la population totale du même groupe d'âge.

Écart entre les revenus

Justification

L'écart entre les revenus est utilisé comme une mesure des disparités économiques qui existent dans une communauté ou un pays. L'hypothèse veut que l'écart entre les revenus ait un effet positif sur la criminalité.

Description des études

Des six études qui prennent en considération l'écart entre les revenus, quatre le font à l'échelle nationale. Deux ont été réalisées aux États-Unis, une au Canada et l'autre en Israël. Un seul article recensé analyse cette variable à l'échelle d'une ville. Toutes les études recensées vérifient le lien avec la criminalité.

Criminalité

L'analyse de Pratt et Cullen a regroupé 167 études sous le thème inégalité¹. L'inégalité arrive au 14^e rang des variables prédictives du crime. Elle a une force modérée et une stabilité modérée à travers les études.

Absence d'association au niveau national

Trois études ont vérifié l'association entre l'écart des revenus et les taux de criminalité à une échelle nationale. Une étude canadienne sur l'évolution de la criminalité⁹ et une étude similaire menée en Israël¹⁰ n'ont trouvé aucune association significative. Une étude étasunienne portant sur les crimes contre la propriété a conclu que l'écart entre les revenus n'était pas une variable significative pour expliquer ces crimes⁸. Toutes trois utilisaient le coefficient de Gini pour mesurer l'écart entre les revenus.

Deux études avec des résultats significatifs

Deux études réalisées aux États-Unis se sont intéressées aux inégalités entre les revenus en utilisant d'autres mesures. Kawachi et coll. ont vérifié l'effet des disparités entre les revenus sur la criminalité. Pour ce faire, ils ont eu recours à l'indice de Robin des bois (RHI)* comme indicateur de la défavorisation relative. L'analyse a montré qu'à travers les États le RHI était associé à des taux élevés de crimes avec violence[†], soit les homicides, les voies de fait et les vols qualifiés⁶. Cependant, l'association avec les crimes contre la propriété était moins claire puisque le RHI était corrélé avec les cambriolages et non avec les vols et les vols de véhicules à moteur. Les disparités entre les revenus étaient également associées aux indicateurs du capital social, soit le pourcentage de mères chefs de famille monoparentale et la méfiance. Morenoff et coll., quant à eux, ont pris en compte les concentrations de pauvreté et de richesse. Ils ont découvert qu'il existe, à travers tous les modèles analytiques, une corrélation positive entre la concentration des inégalités dans un quartier et les homicides¹⁹. L'indice de concentration des extrêmes (ICE) et le désavantage concentré étaient d'ailleurs les variables les plus prédictives et consistantes pour les homicides.

* RHI : revenu annuel des ménages divisé en 25 intervalles (0 - 5 000 \$ US pour le plus bas et 150 000 \$ US et plus pour le dernier). Nombre de ménages dans chaque catégorie, converti en décile. Somme de l'excès du revenu pour les déciles dont les parts du revenu global excèdent 10 %.

† Les crimes violents incluent les homicides, les voies de fait, les vols qualifiés et le viol. L'association était significative pour tous les crimes violents, sauf pour les viols.

Indicateurs utilisés	<ul style="list-style-type: none">• Indice Gini de l'inégalité des revenus⁹• Coefficient de Gini* 8, 10• <i>Robin Hood Index</i>: pourcentage des revenus qui devrait être redistribué. Plus le pourcentage est élevé, plus les inégalités sont grandes⁶• <i>Index of the concentration at the extremes (ICE)</i>: nombre de familles riches (50 000 \$ et plus) – nombre de familles pauvres (sous le seuil de pauvreté) / total des familles¹⁹
Insécurité	Aucune étude recensée ne mesure l'effet de l'écart entre les revenus sur l'insécurité.
Désordre et incivilités	Aucune étude recensée ne mesure l'effet de l'écart entre les revenus sur le désordre et les incivilités.
Commentaires et mises en garde	Les résultats pour les analyses nationales des taux de crimes montrent une absence de relation significative avec les écarts entre les revenus (trois sur quatre). Pour ce qui est des données sur un territoire plus restreint, une seule étude en rend compte et rapporte une corrélation positive et significative.

* Coefficient de Gini : entre 0 et 1, il est une mesure de l'inégalité.

Faible revenu/pauvreté

Justification

Le faible revenu est souvent utilisé en tant que mesure de la pauvreté. Dans les études, on fait référence aux concepts de « seuil de faible revenu », de « défavorisation » ou de « taux de pauvreté ». Ils sont définis en fonction de différents indicateurs, notamment le montant du revenu (avant ou après impôt), la source du revenu (transferts gouvernementaux, assistance publique) ou un seuil officiel prédéterminé. Alors qu'au Canada on privilégie la variable « faible revenu » (des individus ou des familles), aux États-Unis on a plutôt recours au taux de pauvreté. Le choix canadien vient du fait qu'il est difficile de s'entendre sur une définition de la pauvreté, d'autant plus qu'elle peut être subjective et propre à un contexte particulier²⁷. La pauvreté (peu importe sa définition) comme facteur de risque pour l'activité criminelle fait l'objet de préoccupations théoriques en criminologie. La théorie de la désorganisation sociale* l'utilise comme une caractéristique des quartiers défavorisés (c.f. Fiche sommaire – Désavantage socioéconomique).

Description des études

Onze études examinées étudient l'effet du revenu ou de la pauvreté sur la criminalité ou l'insécurité et sept autres considèrent la pauvreté à travers la variable composée « désavantage ». Les articles proviennent majoritairement des États-Unis, mais trois sont tirés de données canadiennes.

Criminalité

La pauvreté se classe parmi les premiers prédicteurs de la criminalité. Selon Pratt et Cullen, elle arrive au 10^e rang avec une force et une stabilité fortes à travers les 153 études la considérant¹.

Association positive avec les crimes violents et, dans une moindre mesure, avec les crimes contre les biens

Kawachi et coll. ont regardé la pauvreté comme un indicateur de la défavorisation relative⁶. Leurs résultats ont démontré que le taux de pauvreté était lié positivement aux homicides, mais aucune association significative avec les autres crimes n'a été trouvée. Cependant, le pourcentage de pauvreté dans un État avait une influence sur les deux déterminants du capital social[†], soit le pourcentage de ménages dirigés par une mère seule et la méfiance. S'inspirant de la théorie de la désorganisation sociale[‡], Kawachi et coll. prétendent qu'un capital social faible favoriserait la criminalité. Dans une étude sur la criminalité dans les villes étasuniennes, Oh a trouvé que le taux de pauvreté était associé positivement aux viols et aux vols qualifiés, même lorsque deux mesures de la désorganisation sociale étaient introduites dans le modèle d'analyse³. La pauvreté n'était pas liée significativement aux cinq autres crimes mesurés.

* Sampson et Groves (1989) ont défini la désorganisation sociale comme « l'incapacité d'une communauté à réaliser les valeurs communes de ses résidents et de maintenir un contrôle social ». Selon la théorie de la désorganisation sociale, les caractéristiques structurelles d'un quartier expliqueraient les différences dans les taux de crimes. Le statut socioéconomique de la communauté, la mobilité résidentielle, l'hétérogénéité ethnique et la dislocation familiale limiteraient le contrôle social. Les concepts de capital social, d'efficacité collective, de cohésion sociale, de participation aux organisations communautaires sont également associés à la théorie de la désorganisation sociale.

† Plus le pourcentage de ménages dirigés par une mère seule et la méfiance augmentent, moins le capital social est élevé.

‡ Dislocation familiale et migration de la population.

Association positive entre le revenu médian et crimes contre les biens

Les résultats obtenus par Allen dans une analyse longitudinale et nationale des crimes contre les biens montrent que le taux de pauvreté est associé négativement aux cambriolages et aux vols de voitures⁸. Le fait que la pauvreté soit liée négativement aux crimes contre les biens coïncide avec les observations de Kawachi et coll. quant au revenu médian. Ils ont en effet constaté que le revenu médian d'un État était associé positivement aux vols qualifiés et aux vols de véhicules à moteur⁶. L'analyse factorielle a d'ailleurs montré que le premier facteur* qui explique 73,7 % de la variance inclut le revenu médian, les vols qualifiés et les vols de véhicules à moteur. L'analyse bivariée réalisée par Schweitzer et coll. dans une autre étude²⁴ a montré que le revenu moyen du pâté de maisons était associé négativement aux crimes[†]. Cette variable n'était toutefois pas significative dans la régression. Enfin, Malczewski et Poetz n'ont trouvé aucun lien statistique entre le revenu moyen des ménages et les cambriolages dans la ville de London, en Ontario¹⁸. De façon similaire, les résultats obtenus par Jobes et coll. dans les communautés rurales en Australie ne font ressortir aucune association statistique entre le revenu médian des individus ou des ménages et les crimes analysés¹³.

Résultats mitigés dans les données canadiennes

Les auteurs du rapport sur les tendances de la criminalité au Canada ont mesuré plusieurs variables touchant le revenu et la pauvreté (pourcentages de personnes vivant sous le seuil de faible revenu, de familles vivant sous le seuil de faible revenu, de familles monoparentales vivant sous le seuil de faible revenu, de familles touchant des prestations de chômage, de familles touchant des prestations d'aide sociale), mais aucune n'était significative⁹. Paradoxalement, Hartnagel, qui a analysé les différences provinciales dans les taux de crimes, a trouvé que le pourcentage de faible revenu était corrélé positivement avec les crimes violents et les crimes contre les biens¹¹. Pour ces deux types de crimes, l'analyse multivariée a même démontré que le faible revenu avait la seconde contribution nette la plus importante pour expliquer les différences entre les provinces. Une étude produite par Statistique Canada concernant la répartition de la criminalité sur l'île de Montréal présente des conclusions similaires. L'analyse multivariée a ainsi montré que le pourcentage de la population des quartiers vivant dans des ménages à faible revenu était associé positivement aux crimes de violence et, dans une moindre mesure, aux crimes contre les biens⁷.

Enfin, dans les études, on renvoie à la pauvreté et, parfois, aux prestations d'assistance publique dans la composition de la variable « désavantage » (c.f. Fiche sommaire – Désavantage socioéconomique)^{5, 12, 19, 20, 21, 22, 28}. Notons par ailleurs que Fitzgerald et coll. ajoutent le revenu médian inférieur des familles dans leur définition du désavantage socioéconomique⁵.

Indicateurs utilisés

- Pourcentage de pauvreté : pourcentage de ménages en deçà du seuil de pauvreté établi par le gouvernement fédéral, dans un État⁶

* Facteur : quelques variables qui sont statistiquement liées. Dans le cas présent, l'analyse ayant mené au facteur est une analyse factorielle varimax.

† Tous les types de crimes rapportés à la police, sauf la fraude et la trahison.

- Taux de pauvreté : pourcentage d'individus en deçà du seuil officiel de pauvreté⁸
- Taux de pauvreté des villes : proportion de la population dont le revenu est en deçà du seuil de pauvreté³
- Revenu moyen des résidants du pâté de maisons²⁴
- Revenu moyen des ménages : en portions de 10 000 \$¹⁸
- Revenu moyen des individus et des ménages¹³
- Pourcentage de la population du quartier vivant dans des ménages à faible revenu : définition de Statistique Canada⁷
- Pourcentage de faible revenu : définition de Statistique Canada¹¹
- Revenu médian dans un État⁶
- Désavantage concentré : pourcentages de familles en deçà du seuil de pauvreté, de familles qui reçoivent des prestations d'assistance publique²⁰
- Désavantage concentré : proportion de pauvreté^{19, 21}
- Désavantage économique : pauvreté²⁸
- Désavantage socioéconomique : pourcentages de la population recevant des transferts gouvernementaux, de la population dont le revenu familial est sous le seuil de faible revenu, revenu médian inférieur des familles⁵
- Désavantage socioéconomique : pauvreté, assistance publique¹²

Insécurité

Dans l'étude de Schweitzer et coll., l'analyse bivariée démontre qu'il existe un lien négatif entre le revenu moyen des résidants du pâté de maisons et la peur du crime²⁴. Par contre, cette variable n'était pas liée à la peur du crime dans l'analyse de régression. Contrairement aux résultats obtenus dans cette étude, Wilcox et coll., lorsqu'ils se sont intéressés à l'effet de l'environnement bâti sur la perception de la criminalité, ont découvert que la pauvreté était associée positivement au risque perçu de crime dans la communauté. La pauvreté détenait la force d'association la plus grande de toutes les variables mesurées, et ce, à travers tous les modèles²⁵.

Indicateurs utilisés

- Revenu moyen des résidants du pâté de maisons²⁴
- Pauvreté : résidants en deçà du seuil de pauvreté / population totale du secteur de recensement²⁵

Désordre et incivilités

Aucune étude recensée ne mesure l'effet du faible revenu ou de la pauvreté sur le désordre et les incivilités.

Commentaires et mises en garde

Toutes les données sur le revenu (sauf l'écart entre les revenus) et la pauvreté (sauf le désavantage socioéconomique) ont été regroupées dans cette fiche. L'association entre la pauvreté et les crimes violents semble forte et positive à travers les études réalisées dans des villes ou des quartiers étasuniens. Par contre, le lien avec les

crimes contre les biens est moins clair. On constate en effet que, lorsque la pauvreté est liée aux crimes contre la propriété, elle l'est de façon négative ou faiblement. D'ailleurs, les articles recensés indiquent que le revenu médian est associé positivement aux crimes contre la propriété. Les milieux plus pauvres seraient plus touchés par une criminalité violente, alors que les milieux plus nantis favoriseraient davantage les crimes contre la propriété. En ce qui a trait à l'insécurité, la pauvreté semble favoriser le risque perçu de crime dans la communauté.

Chômage

Justification

Les répercussions du chômage ont surtout été examinées à l'échelle nationale pour expliquer l'évolution de la criminalité. À travers les études, on retrouve des considérations pour la durée de la période de chômage, pour le groupe d'âge et le sexe des personnes. L'effet du chômage sur la criminalité est considéré dans différentes théories explicatives en criminologie.

Description des études

Dix études recensées incluent des analyses sur le taux de chômage. Neuf présentent des résultats significatifs pour cette variable, majoritairement en rapport avec la criminalité. Cinq études utilisent des données à l'échelle d'un État (Australie et États-Unis) ou d'un pays (Canada, Israël et États-Unis). Aussi, le taux de chômage est considéré dans la composition du désavantage socioéconomique dans sept études (c.f. Fiche sommaire – Désavantage socioéconomique).

Criminalité

La variable « chômage » occupe une place importante dans les écrits en criminologie. À la lecture de la méta-analyse de Pratt et Cullen sur les prédicteurs macro de la criminalité, on y note qu'elle se classe parmi les premiers prédicteurs¹. Lorsque la durée du chômage est prise en considération, elle se retrouve au 2^e rang avec une force forte, mais une stabilité faible. Lorsque les études appliquent une restriction en fonction de l'âge (par exemple le taux de chômage chez les 15-34 ans), le chômage passe au 18^e rang et a une force modérée et une stabilité faible. Enfin, l'effet du chômage se retrouve respectivement au 21^e rang lorsque la durée n'est pas considérée et au 24^e rang lorsque aucune restriction d'âge n'est appliquée.

Villes canadiennes

Une étude analysant la répartition de la criminalité sur l'île de Montréal⁷ a démontré que les quartiers à forte criminalité avaient des taux de chômage plus élevés que ceux présentant une faible criminalité. Étant donné que le taux de chômage était en étroite relation avec la variable faible revenu, les auteurs ont préféré l'exclure de l'analyse multivariée au profit de la dernière (c.f. Fiche sommaire – Faible revenu/pauvreté). Dans la ville de London en Ontario, Malczewski et Poetz ont établi que le taux de chômage était lié positivement aux cambriolages¹⁸.

Analyse nationale du taux de chômage sur la criminalité

Dans le rapport sur les tendances de la criminalité au Canada⁹, l'analyse des séries chronologiques indique une relation positive entre le taux de chômage et les homicides. Cependant, le taux de chômage n'était pas lié aux autres crimes sur lesquels portait l'analyse. De même, l'effet du chômage à long terme et celui de l'indice d'offre d'emploi ont été évalués, mais aucun n'était lié significativement. Les crimes imputables à des motifs financiers étaient plutôt en rapport avec l'inflation et non avec le taux de chômage. Une étude similaire menée en Israël a montré que le taux de chômage était associé positivement aux homicides et négativement aux crimes contre la propriété⁵. À une plus petite échelle, Chapman et coll. ont regardé l'effet du chômage sur les crimes rapportés dans l'État de New South Wales, en Australie. Les résultats obtenus montrent que le chômage et la durée du chômage (12 mois et

plus) chez les jeunes hommes de 15-24 ans étaient associés positivement aux crimes contre la propriété⁴. Ils concluent qu'il existe un lien entre les crimes contre les biens et la durée du chômage chez les jeunes hommes, même s'il est moindre que pour la réussite de la scolarité supérieure. Selon les modèles analysés, l'augmentation de l'emploi diminuerait les crimes contre les biens de 7 % alors que l'augmentation du niveau d'éducation les diminuerait de 15 %. Une autre analyse de la criminalité en Australie, mais en région rurale, n'a pas fait ressortir d'association significative entre le chômage et quatre types de crimes mesurés¹³.

Aux États-Unis, Kawachi et coll. ont constaté que le taux de chômage était corrélé positivement avec le pourcentage de ménages dirigés par une mère seule et la méfiance, deux indicateurs du capital social présent dans les États⁶. En ce qui a trait à la criminalité en tant que telle, les données de l'étude montrent que le taux de chômage est lié positivement aux homicides. Par contre, aucune relation statistiquement significative n'a été trouvée pour les autres crimes étudiés (viol, voies de fait, vol qualifié, cambriolage, vol et vol de véhicules à moteur).

Oh a tenté de cerner l'effet des changements économiques sur la criminalité des villes étasuniennes. Il a vérifié l'association entre différentes variables en rapport avec l'emploi (ratio emplois services vs manufacturiers, taux d'emploi en banlieue, taux de chômage) et sept crimes, tout en prenant soin de contrôler les variables de la désorganisation sociale*³. L'analyse révèle que le taux de chômage est associé positivement aux cambriolages, mais que cette variable est non significative pour les autres types de crimes. Aux États-Unis, Allen s'est intéressé aux liens entre les conditions socioéconomiques et les crimes contre la propriété. Il a mesuré l'association entre le chômage et trois types de crimes⁸. Ses analyses ont montré que le taux de chômage était lié positivement aux vols qualifiés et aux cambriolages et négativement aux vols de véhicules à moteur.

Finalement, un certain nombre d'études se réfèrent au chômage dans la composition du désavantage (c.f. Fiche sommaire – Désavantage économique)^{5, 12, 19, 20, 21, 22, 28}.

Indicateurs
utilisés

- Taux de chômage : population active du quartier qui est âgée de 15 ans et plus⁷
- Chômage : taux de chômage moyen (an)¹⁰
- Taux de chômage : population active âgée de 15 ans et plus^{4, 12, 18}
- Chômage prolongé : 12 mois et plus sans emploi⁴
- Taux de chômage¹³
- Pourcentage de chômage : pourcentage de chômage dans l'État⁶
- Taux de chômage des villes centrales³
- Taux de chômage : population âgée de 16 ans et plus⁸
- Chômage^{12, 20}

* Variables utilisées : la mobilité populationnelle et la dislocation familiale.

- Pourcentage d'individus au chômage dans la population active¹⁹
- Pourcentage de la population active au chômage⁵
- Pourcentage de chômage²⁸
- Proportion de chômage dans la population du secteur de recensement²¹

Insécurité	Aucune étude recensée ne mesure l'effet du chômage sur l'insécurité (c.f. Fiche sommaire – Désavantage économique).
Désordre et incivilités	Dans une étude sur les dommages matériels dans la ville d'Edmonton, Lagrange a trouvé que le taux de chômage était associé positivement aux trois mesures du désordre utilisées, soit les méfaits* rapportés à la police, les dommages compilés par le département des parcs et des infrastructures et ceux recensés par la société de transports. Elle considère que ces données font état du désordre, car il s'agit de petits délits commis contre la propriété ¹⁶ .
Indicateur utilisé	<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage de la population qui est au chômage¹⁶
Commentaires et mises en garde	Toutes les données se rapportant à l'emploi ont été compilées dans cette fiche. L'analyse des résultats rapportés dans les études montre que le taux de chômage est associé à la criminalité et au désordre. Quatre articles rapportent une corrélation positive entre le chômage et les crimes contre la propriété, deux avec les homicides et un avec le désordre et les incivilités. De plus, il est important de rappeler que le désavantage (c.f. Fiche sommaire – Désavantage économique) intègre la variable chômage et que diverses théories se réfèrent au taux de chômage d'une population dans leurs analyses.

* Méfaits : définition utilisée dans la loi canadienne.

Désavantage socioéconomique

Justification	<p>Le désavantage économique, socioéconomique ou concentré fait référence à une concentration de caractéristiques socioéconomiques qui rend les quartiers plus vulnérables et compromet leur capacité à faire face à divers problèmes. Le concept de désavantage émane de la théorie de la désorganisation sociale*. Habituellement, cette variable est composée de plusieurs variables (de deux à six selon les études).</p>
Description des études	<p>Sept études recensées explorent le lien entre le désavantage socioéconomique ou le désavantage concentré des quartiers et la criminalité, l'insécurité, le désordre ou les incivilités. Toutes rapportent des résultats statistiquement significatifs. Les études sont tirées de données étasuniennes, sauf une réalisée dans une ville canadienne.</p>
Criminalité Association positive avec les crimes violents et contre la propriété et négative avec l'efficacité collective et la surveillance	<p>Différentes études s'appuyant sur la théorie de la désorganisation sociale vérifient l'association entre le désavantage concentré et les taux de crime. Sampson, Raudenbush et Earls, dans un article souvent cité en référence avec la théorie de la désorganisation sociale, révèlent que le désavantage concentré contribue à expliquer les différences entre les quartiers en ce qui a trait à la violence²⁰. Les auteurs ont utilisé trois mesures de la violence, soit la violence perçue dans le quartier, la victimation rapportée et les homicides compilés par la police. Dans tous les cas, le désavantage concentré est associé positivement à la criminalité violente. Plus encore, le désavantage concentré est associé à moins d'efficacité collective. Or, l'efficacité collective atténuée (<i>mediate</i>) l'effet de la composition sociale des quartiers (désavantage concentré et concentration d'immigrants). Ainsi, les quartiers où l'on constate un désavantage concentré plus important possèdent moins d'efficacité collective pour se protéger (vulnérabilité) et plus de violence perçue, de victimation réelle et d'homicides.</p>
Relation positive entre le désavantage concentré et les homicides	<p>À l'instar des résultats obtenus par Sampson et coll., l'étude menée par Wilcox et coll. démontre une association forte et positive entre le désavantage concentré et les crimes violents et les cambriolages. De plus, le désavantage concentré des quartiers est associé négativement à la surveillance exercée dans le voisinage[†]. Or, selon ces auteurs, la surveillance exercée dans le voisinage protégerait les quartiers, car elle est associée négativement aux crimes²¹.</p> <p>Morenoff, Sampson et Raudenbush ont analysé les variations dans les taux d'homicides à travers la ville de Chicago¹⁹. Ils concluent que les inégalités socioéconomiques sont liées aux homicides, entre autres parce que, dans différents modèles d'analyse, le désavantage concentré est associé positivement au taux d'homicides.</p>

* Sampson et Groves (1989) ont défini la désorganisation sociale comme « l'incapacité d'une communauté à réaliser les valeurs communes de ses résidents et de maintenir un contrôle social ». Selon la théorie de la désorganisation sociale, les caractéristiques structurelles (désavantage socioéconomique, mobilité résidentielle, composition ethnoculturelle, etc.) d'un quartier expliqueraient les différences dans les taux de crimes. Le statut socioéconomique de la communauté, la mobilité résidentielle, l'hétérogénéité ethnique et la dislocation familiale limiteraient le contrôle social. Les concepts d'efficacité collective, de cohésion sociale, de participation aux organisations communautaires sont également associés à la théorie de la désorganisation sociale.

† Surveillance exercée dans le voisinage : *neighboring*.

Désavantage socioéconomique et crimes contre les biens et crimes avec violence

Dans l'étude de Winnipeg, le désavantage socioéconomique est une variable composée à partir de cinq caractéristiques des quartiers. Elle prend en compte les transferts gouvernementaux, les diplômes d'études secondaires non complétés, le revenu familial en deçà du seuil de faible revenu, le chômage et le revenu médian. L'analyse révèle que le désavantage socioéconomique est associé positivement tant aux crimes contre les biens qu'aux crimes avec violence, même lorsque les autres variables sont contrôlées. Le désavantage socioéconomique s'avère être la variable dont l'association statistique avec les deux types de crimes est la plus forte⁵.

Un risque accru de victimation violente

Lauritsen a tenté de savoir, à partir des données officielles sur la victimation aux États-Unis, comment les caractéristiques d'un quartier influent sur les risques de victimation violente. Parmi les variables contextuelles étudiées, le désavantage socioéconomique constitue le déterminant le plus significatif de la victimation violente, tant en milieu urbain que dans d'autres contextes¹². Ainsi, les résidents des quartiers marqués par le désavantage socioéconomique seraient plus souvent victimes et plus souvent dans leur propre quartier.

Enfin, la méta-analyse de Pratt et Cullen démontre que plusieurs variables utilisées dans la composition du désavantage concentré obtiennent un grand « *effect size* » venant par le fait même soutenir l'hypothèse de l'effet positif du désavantage sur le crime¹. Par exemple, le chômage arrive au 2^e rang des prédictors du crime, le pourcentage de la population non blanche se classe au 4^e rang, le pourcentage de Noirs, au 7^e rang, et la pauvreté, au 10^e rang.

Indicateurs utilisés

- Désavantage concentré : sous le seuil de pauvreté[†], assistance publique, femmes chefs de famille monoparentale, chômage, enfants de moins de 18 ans, pourcentage de Noirs²⁰
- Désavantage concentré : proportion de la population sous le seuil de pauvreté, proportion de la population non blanche, proportion de ménages dirigés par une femme, proportion de la population au chômage²¹
- Désavantage concentré : pourcentage de familles sous le seuil de pauvreté, pourcentage de familles recevant des prestations d'assistance publique, pourcentage d'individus au chômage dans la population active, pourcentage de femmes chefs de famille monoparentale, pourcentage des résidents qui sont noirs¹⁹

* Effect size : évaluation de l'effet moyen d'une série d'études, mesure utilisée surtout dans les méta-analyses.

† Voir la Fiche sommaire — Faible revenu/pauvreté.

- Désavantage socioéconomique : pourcentage de la population recevant des transferts gouvernementaux, pourcentage de la population de 20 ans et plus sans diplôme d'études secondaires, pourcentage de la population dont le revenu familial est sous le seuil de faible revenu, taux de chômage, revenu médian des familles inférieur⁵
- Désavantage socioéconomique : pauvreté, femmes chefs de famille monoparentale, chômage, assistance publique et pourcentage de Noirs¹²

Insécurité

Dans une étude sur la collaboration de la communauté avec la police et son effet sur le sentiment de sécurité et les incivilités, Reisig et Parks ont trouvé que le désavantage concentré des quartiers était associé à moins de sécurité perçue chez les résidents²². Par contre, ils ont observé que les quartiers qui collaboraient avec la police rapportaient plus de sécurité perçue. Ainsi, la collaboration avec la police* atténue l'effet des caractéristiques structurelles du quartier. Elle diminue la magnitude du désavantage concentré et le rend statistiquement non significatif.

Indicateur utilisé

- Désavantage concentré : pourcentage de pauvres, pourcentage de la population active au chômage, pourcentage de familles dirigées par une femme, pourcentage de Noirs²²

Désordre et incivilités

Reisig et Parks, dans l'étude dont il a été question précédemment, ont mis en lumière l'association positive entre le désavantage concentré et les incivilités perçues. Par contre, tout comme pour l'insécurité, l'introduction de la variable « collaboration du quartier avec la police » atténue l'effet du désavantage et l'association devient non significative statistiquement²².

Un effet positif qui peut être modéré par la collaboration avec la police ou la cohésion sociale

De façon similaire, Reisig et Cancino concluent qu'une augmentation du désavantage économique se traduit par une augmentation dans les incivilités perçues. L'effet du désavantage économique des quartiers n'est modéré que par la cohésion sociale²⁸. Wilcox et coll. se sont intéressés à l'effet de l'environnement bâti sur les incivilités et la criminalité en contrôlant l'incidence du désavantage concentré. Leur analyse a montré que le désavantage concentré est associé fortement et positivement au désordre (les incivilités matérielles)²¹. Une fois encore, le désavantage concentré constitue la variable la plus fortement associée au désordre.

* Collaboration avec la police : variable mesurée à l'aide de deux questions aux citoyens et deux questions aux policiers. Les citoyens devaient noter (insuffisant à excellent) le travail de la police en matière de collaboration avec les citoyens pour résoudre les problèmes locaux. Dans un deuxième temps, ils devaient dire combien de leurs voisins seraient disposés à collaborer avec la police (presque personne à tout le monde). La variable était construite également avec deux questions posées aux officiers de police.

Indicateurs
utilisés

- Désavantage concentré : proportion de la population sous le seuil de pauvreté, proportion de la population non blanche, proportion de ménages dirigés par une femme, proportion de la population au chômage²¹
- Désavantage concentré : pourcentage de pauvres, pourcentage de la population active au chômage, pourcentage de familles dirigées par une femme, pourcentage de Noirs²²
- Désavantage économique : pourcentage de pauvreté, pourcentage au chômage²⁸

Commentaires
et mises en garde

Les évidences scientifiques du lien entre le désavantage et la criminalité sont très fortes et constantes. Tous les résultats recensés vont dans le même sens, soit qu'il existe une relation significative et positive entre le désavantage des quartiers (peu importe sa définition dans les études) et la criminalité, l'insécurité, le désordre et les incivilités. Dans la plupart des études, les indicateurs du désavantage (socioéconomique, économique ou concentré) sont pondérés statistiquement et le choix des variables qui le composent varie en fonction du contexte.

Mode d'occupation du logement

Justification

Le mode d'occupation réfère à la répartition des logements dans un secteur, selon qu'ils sont possédés par l'occupant ou loués. Conformément à la théorie de la désorganisation sociale*, la proportion de propriétaires-occupants dans un quartier serait garante d'une certaine stabilité résidentielle (c.f. Fiche sommaire – Stabilité résidentielle), elle-même considérée comme un facteur de protection contre la criminalité puisqu'elle permettrait aux résidents de s'engager envers leur quartier et d'exercer un contrôle sur ce qui s'y passe⁵. Suivant une logique similaire, la proportion de locataires serait un indicateur de la mobilité résidentielle, caractéristique des quartiers désorganisés socialement (c.f. Fiche sommaire – Mobilité résidentielle).

Description des études

Sept études recensées mesurent l'influence du mode d'occupation sur la criminalité, l'insécurité, le désordre et les incivilités. Quatre proviennent du Canada, deux des États-Unis et une d'Australie. Les analyses ont été réalisées à l'échelle des quartiers dans des villes, sauf l'étude australienne qui a utilisé une unité géographique plus grande.

Criminalité

Dans une recherche sur la criminalité dans la ville de Winnipeg, les auteurs ont remarqué que les quartiers où la criminalité violente et contre les biens était plus importante avaient une plus petite proportion de logements occupés par le propriétaire. Étant donné que le mode d'occupation (logements occupés par le propriétaire) était fortement corrélé avec d'autres variables utilisées dans la composition du désavantage socioéconomique (c.f. Fiche sommaire – Désavantage socioéconomique), le mode d'occupation a été retranché de l'analyse multivariée afin d'éviter la multicolinéarité[†]. Les auteurs mentionnent cependant qu'il est fortement associé à la criminalité⁵. Une étude similaire réalisée dans la ville de Montréal a montré que les quartiers à faible criminalité se caractérisaient par une proportion significativement plus élevée de propriétaires-occupants. Comme dans l'étude de Winnipeg, le pourcentage de propriétaires-occupants étant fortement corrélé négativement avec le seuil de faible revenu, cette variable a été retranchée de l'analyse multivariée⁷. Une analyse des cambriolages dans la ville de London en Ontario a fait ressortir qu'il existait une corrélation positive entre le pourcentage de logements loués et les cambriolages¹⁸.

Corrélation négative entre pourcentage de propriétaires et désavantage et faible revenu au Canada

Pourcentage de locataires, association positive avec le cambriolage

* Sampson et Groves (1989) ont défini la désorganisation sociale comme « l'incapacité d'une communauté à réaliser les valeurs communes de ses résidents et de maintenir un contrôle social ». Selon la théorie de la désorganisation sociale, les caractéristiques structurelles d'un quartier expliqueraient les différences dans les taux de crimes. Le statut socioéconomique de la communauté, la mobilité résidentielle, l'hétérogénéité ethnique et la dislocation familiale limiteraient le contrôle social. Les concepts de capital social, d'efficacité collective, de cohésion sociale, de participation aux organisations communautaires sont également associés à la théorie de la désorganisation sociale.

† Dans une analyse multivariée, la multicolinéarité survient lorsque deux variables indépendantes et plus sont hautement corrélées et qu'il est impossible de séparer leur effet respectif sur la variable dépendante.

Pourcentage de propriétaires, facteur de protection contre la criminalité	L'étude de Schweitzer et coll. a démontré que le pourcentage de familles propriétaires de leur logement (maison) était lié négativement et significativement au crime. Par contre, cette variable n'est pas ressortie de la régression comme variable explicative de la criminalité ²⁴ . Jobs et coll., quant à eux, ont trouvé que la proportion de personnes vivant dans leur propre résidence était associée négativement aux voies de fait et aux introductions par effraction. Ainsi, le fait d'être propriétaire de sa résidence protégerait contre ces crimes ¹³ .
Indicateur de la stabilité résidentielle	Sampson et coll. n'examinent pas l'effet direct du mode d'occupation sur la criminalité violente, mais ils utilisent le pourcentage de propriétaires-occupants dans leur définition de la stabilité résidentielle (c.f. Fiche sommaire – Stabilité résidentielle) ²⁰ .
Indicateurs utilisés	<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage de logements dans un quartier qui sont occupés par le propriétaire^{5,7} • Pourcentage de logements loués¹⁸ • Pourcentage de familles propriétaires de leur logement dans le pâté de maisons²⁴ • Pourcentage de propriétaires-occupants¹³ • Proportion de personnes vivant dans une résidence dont elles sont propriétaires²⁰
Insécurité	L'étude de Schweitzer et coll. a démontré que le pourcentage de familles propriétaires de leur logement (maison) n'était pas lié significativement à la peur du crime ²⁴ .
Indicateur utilisé	<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage de familles propriétaires de leur logement dans le pâté de maisons²⁴
Désordre et incivilités	Dans une étude sur les dommages matériels dans la ville d'Edmonton, Lagrange a trouvé que le pourcentage de locataires était associé positivement à deux des trois mesures du désordre qu'elle utilise, soit les méfaits* rapportés à la police et les dommages recensés par la société de transports ¹⁶ .
Indicateur utilisé	<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage de locataires : calculé sur l'ensemble des unités d'habitation du district de recensement¹⁶
Commentaires et mises en garde	Il semble exister un lien entre le mode d'occupation majoritaire dans un quartier et la criminalité et le désordre. La proportion de propriétaires dans un secteur est associée dans deux études à des mesures de la pauvreté (désavantage et faible revenu). De même, l'association négative entre le pourcentage de propriétaires et la criminalité et, inversement, celle positive entre le pourcentage de locataires et la criminalité permettent de croire que le mode d'occupation représente un indicateur de vulnérabilité.

* Méfaits : définition utilisée dans la loi canadienne.

Caractéristiques liées au logement

Justification	L'effet de l'environnement physique sur la criminalité occupe une place importante en criminologie. Par exemple, certaines caractéristiques du logement sont réputées rendre des quartiers plus à risque de criminalité, générer la peur du crime ou favoriser le désordre et les incivilités. De même, elles peuvent devenir des indicateurs de la défavorisation des quartiers.
Description des études	Six études recensées évaluent l'effet des caractéristiques du logement dans un quartier sur la criminalité, l'insécurité, le désordre et les incivilités. Quatre ont été réalisées au Canada et deux aux États-Unis.
Criminalité	Deux études produites par Statistique Canada dans des villes canadiennes prennent en considération l'état des logements dans l'analyse de la criminalité. Les variables suivantes ont été analysées : le pourcentage d'immeubles nécessitant des réparations majeures, ceux construits avant 1961 et les logements inabordables. À Montréal ⁷ comme à Winnipeg ⁵ , les quartiers à forte criminalité se distinguent par un pourcentage plus élevé de logements inabordables, de logements exigeant d'importantes réparations et de logements construits avant 1961. Une forte corrélation a été trouvée entre le logement inabordable et le désavantage socioéconomique, dans le cas de Winnipeg, et le faible revenu, dans celui de Montréal*. Cette variable a donc été éliminée de l'analyse multivariée dans les deux études. À Montréal, aucune des caractéristiques liées au logement n'est ressortie comme variable associée à la criminalité. Pour ce qui est de Winnipeg, l'analyse multivariée a démontré que le délabrement du logement était lié significativement à la criminalité violente et à la criminalité contre les biens.
Association positive entre le délabrement du logement et la criminalité	
Résidences multifamiliales	Malczewski et Poetz ont découvert qu'il existait une relation positive entre le pourcentage de résidences multifamiliales dans les quartiers et les cambriolages dans la ville de London en Ontario ¹⁸ . Le pourcentage de résidences unifamiliales n'était cependant pas lié. Les résultats ont également démontré que la valeur de la résidence était corrélée négativement avec les cambriolages. Ainsi, moins une résidence avait une valeur élevée, plus elle était susceptible d'être cambriolée. Roncek et Maier, quant à eux, ont montré que le pourcentage de logements multiples était associé positivement à sept mesures du crime (viol, vol qualifié, vol de grande envergure, vol de véhicules à moteur, crimes violents, crimes contre la propriété, total des crimes) ¹⁴ . Dans leur étude, le taux d'inoccupation était corrélé positivement avec toutes les mesures du crime utilisées dans la recherche (homicide, viol, vol qualifié, voies de fait, cambriolage, vol de véhicules à moteur, crimes violents, crimes contre la propriété, total des crimes). Cependant, le pourcentage de logements surpeuplés n'était pas significatif.
Logements multiples	
Inoccupation	

* Pour plus de détails, voir les fiches Faible revenu/pauvreté et Désavantage socioéconomique.

Caractéristiques physiques des résidences	L'étude de Schweitzer et coll., qui visait à déterminer les variables influençant la criminalité et la peur du crime, a démontré que le pourcentage de résidences partageant une entrée de garage était associé dans l'analyse bivariée aux crimes, mais non lorsque les autres variables étaient contrôlées dans la régression. Par contre, il y avait une relation positive entre le pourcentage de résidences ayant un porche avant et la criminalité. Dans la régression, cette caractéristique expliquait 12 % de la variance dans les taux de crimes ²⁴ .
Indicateurs utilisés	<ul style="list-style-type: none"> • Délabrement du logement : résidences nécessitant d'importantes réparations^{5,7} • Logement inabordable : pourcentage de ménages consacrant plus de 30 % de leur budget à l'habitation, que les ménages possèdent ou louent leur logement^{5,7} • Pourcentage de résidences multifamiliales¹⁸ • Valeur de la résidence : en fraction de 10 000 \$¹⁸ • Pourcentage de logements multiples : pourcentage d'immeubles ayant dix logements et plus¹⁴ • Taux d'inoccupation : par 100 unités de logements / année¹⁴ • Logements surpeuplés : pourcentage des personnes habitant un logement avec 1,01 et plus par chambre¹⁴ • Pourcentage de résidences partageant une entrée de garage dans le pâté de maisons²⁴ • Pourcentage de résidences avec un porche avant dans le pâté de maisons²⁴ • Présence de signalisation de surveillance dans le pâté de maisons²⁴
Insécurité	L'analyse de Schweitzer et coll. a démontré qu'une partie importante de la variance de la peur du crime était associée à des caractéristiques physiques des quartiers. Les résultats de la régression démontrent en effet que le pourcentage de résidences partageant une entrée de garage, le pourcentage de résidences ayant un porche avant et la présence de signalisation de surveillance expliquaient respectivement 6 %, 12 % et 8 % de la variance dans la peur du crime ²⁴ .
Indicateurs utilisés	<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage de résidences partageant une entrée de garage dans le pâté de maisons²⁴ • Pourcentage de résidences avec un porche avant dans le pâté de maisons²⁴ • Présence de signalisation de surveillance dans le pâté de maisons²⁴
Désordre et incivilités	Dans une étude sur les dommages matériels dans la ville d'Edmonton, Lagrange a trouvé que le pourcentage de maisons de chambres et le pourcentage de logements inoccupés étaient corrélés positivement avec les méfaits* rapportés à la police, mais non avec les dommages compilés par le département des parcs et des infrastructures et ceux recensés par la société de transports ¹⁶ .

* Méfaits : définition utilisée dans la loi canadienne.

**Indicateurs
utilisés**

- Pourcentage de maisons de chambres : calculé sur l'ensemble des unités d'habitation du district de recensement¹⁶
- Pourcentage d'inoccupation : calculé sur l'ensemble des unités d'habitation du district de recensement¹⁶

**Commentaires
et mises en garde**

Les résultats recueillis dans les études nous permettent de penser que les caractéristiques liées au logement jouent un rôle important dans l'émergence de plusieurs problèmes touchant la sécurité. D'une part, les logements où convergent plusieurs personnes favorisent les opportunités de criminalité et de désordre (logements multiples, maisons de chambres, résidences avec porches). D'autre part, le délabrement et l'inoccupation réduisent la surveillance exercée dans un quartier et produisent une impression de désordre. Enfin, d'autres caractéristiques sont associées à une précarité économique (faible revenu et désavantage concentré). Aussi, les personnes habitant des résidences détenant certaines caractéristiques (résidences partageant une entrée de garage, avec porche avant et présence de signalisation de surveillance) craindraient plus d'être victimes d'un crime.

Mobilité résidentielle

Justification

La mobilité résidentielle est une variable clé de la théorie de la désorganisation sociale*. Elle constitue une caractéristique des quartiers désorganisés socialement. L'hypothèse veut qu'une communauté instable au sein de sa population soit moins en mesure d'exercer une surveillance et un contrôle, devenant ainsi plus vulnérable à la criminalité et à la délinquance.

Description des études

La mobilité résidentielle dans une communauté, ou un concept s'y rapprochant, est analysée dans treize des articles recensés. Huit d'entre eux présentent des résultats significatifs. Les études ont été réalisées principalement aux États-Unis et au Canada et portent sur différentes mesures de la criminalité ou du désordre.

Criminalité

Dans une recension des écrits sur les prédicteurs de la criminalité, Sampson et Lauritsen constatent que la mobilité résidentielle d'une communauté est associée à la victimation violente². Dans la même veine, la méta-analyse de Pratt et Cullen classe la mobilité résidentielle au 17^e rang des variables prédictives du crime¹. Sa force et sa stabilité sont modérées à travers les 52 études la mesurant.

Corrélation positive entre la criminalité et la mobilité résidentielle

Dans l'étude de Sun et coll., qui reprend la théorie de la désorganisation sociale, la mobilité résidentielle a un effet direct et positif sur le vol qualifié et les voies de fait²³. Ainsi, les quartiers où la proportion de nouveaux habitants est importante s'avèrent plus vulnérables quant à ces deux types de crimes. Pour leur part, Wilcox et coll. ont vérifié l'effet de l'instabilité populationnelle, variable composée de la densité de la population, du pourcentage de logements multiples et du pourcentage de population mobile, sur différents problèmes et sur la surveillance exercée par le voisinage dans un quartier (*neighboring*)²¹. L'instabilité populationnelle a un effet positif sur la violence et le cambriolage. Parallèlement, elle est associée à moins de surveillance du voisinage. Dans une étude sur la criminalité dans les communautés rurales australiennes, Jobes et coll. ont constaté que le pourcentage de personnes n'habitant pas la même adresse cinq ans auparavant était lié significativement aux introductions par effraction et aux méfaits¹³. Enfin, une étude étasunienne visant à déterminer les facteurs influençant la criminalité urbaine a montré qu'une migration de la population vers la banlieue était associée à une augmentation significative du taux d'homicides dans les villes³.

Effet mitigé de la mobilité résidentielle sur la criminalité

D'autres études présentent des résultats plus mitigés quant à l'effet de la mobilité résidentielle sur la criminalité. Par exemple, dans une étude canadienne examinant la répartition de la criminalité dans la ville de Winnipeg, Fitzgerald et coll. ont découvert que les quartiers où la criminalité est plus importante se caractérisent par une mobilité résidentielle significativement plus élevée. Par contre, cette variable s'est

* Sampson et Groves (1989) ont défini la désorganisation sociale comme « l'incapacité d'une communauté à réaliser les valeurs communes de ses résidents et de maintenir un contrôle social ». Selon la théorie de la désorganisation sociale, les caractéristiques structurelles d'un quartier expliqueraient les différences dans les taux de crimes. Le statut socioéconomique de la communauté, la mobilité résidentielle, l'hétérogénéité ethnique et la dislocation familiale limiteraient le contrôle social. Les concepts d'efficacité collective, de cohésion sociale, de participation aux organisations communautaires sont également associés à la théorie de la désorganisation sociale.

révélée non significative dans l'analyse multivariée⁵. Savoie et coll. sont arrivés à des résultats comparables pour l'île de Montréal⁷. Malczewski et Poetz, quant à eux, ont regardé le pourcentage de personnes ayant déménagé au cours des cinq dernières années dans les quartiers de London en Ontario¹⁸. Ils n'ont trouvé aucune relation significative avec les cambriolages. Dans l'étude de Lauritsen, la durée de résidence au domicile était en lien avec le risque de victimation individuel, mais l'instabilité résidentielle d'une communauté n'était pas associée¹². L'instabilité résidentielle devenait en effet non significative lorsque le désavantage socioéconomique et la concentration d'immigrants* étaient introduits dans l'analyse.

Finalement, une analyse nationale des différences provinciales entre les taux de criminalité a révélé que la mobilité géographique entre les provinces était la variable ayant le plus d'effets sur les crimes avec violence et les crimes contre la propriété¹¹. Paradoxalement, dans une autre étude canadienne, la migration intraprovinciale n'était pas associée significativement à la criminalité⁹.

**Indicateurs
utilisés**

- Pourcentage de la population qui habite le quartier depuis moins de cinq ans²³
- Instabilité populationnelle : variable composée de la densité de la population, du pourcentage de logements multiples et du pourcentage de la population mobile (pourcentage de la population qui habite la même maison depuis moins de cinq ans)²¹
- Nombre de personnes avec une adresse différente cinq ans auparavant¹³
- Pourcentage de la population ayant migré de la ville vers la banlieue³
- Pourcentage de la population qui habite le quartier depuis moins de un an^{5,7}
- Pourcentage de la population qui a déménagé au cours des cinq dernières années¹⁸
- Instabilité résidentielle : variable composée du pourcentage de la population qui habite l'endroit depuis cinq ans et plus (code inversé), du taux d'inoccupation et du pourcentage de logements non habités par le propriétaire¹²
- Taux de migration interprovinciale¹¹
- Taux de migration intraprovinciale⁹

Insécurité

Aucune étude recensée ne vérifie le lien entre la mobilité résidentielle d'une population et l'insécurité.

* Le désavantage socioéconomique et la concentration d'immigrants sont les deux autres mesures de la désorganisation sociale des quartiers utilisées dans cette étude.

Désordre et incivilités	Deux études évaluent l'effet de la mobilité sur le désordre. Dans la première, Wilcox et coll. ²¹ ont trouvé que l'instabilité résidentielle était liée positivement au désordre alors que, dans la seconde recherche, Lagrange a trouvé que le pourcentage de nouveaux résidants dans un secteur était associé négativement aux méfaits* ¹⁶ . Les résultats sont donc mitigés quant à l'association entre la mobilité résidentielle et le désordre.
Indicateurs utilisés	<ul style="list-style-type: none">• Instabilité populationnelle : variable composée de la densité de la population, du pourcentage de logements multiples, du pourcentage de la population mobile (pourcentage de la population qui habite la même maison depuis moins de cinq ans)²¹• Pourcentage de la population qui habite le quartier depuis moins de un an¹⁶
Commentaires et mises en garde	La mobilité résidentielle est intéressante dans la mesure où elle représente l'un des concepts clés de la théorie de la désorganisation sociale, théorie dont le pouvoir explicatif est reconnu dans la méta-analyse de Pratt et Cullen. Par contre, force est de constater que les résultats compilés dans cette fiche sont mitigés puisque les études étasuniennes et australiennes montrent une association positive entre la mobilité résidentielle et la criminalité contrairement aux études canadiennes.

* Méfaits : définition utilisée dans la loi canadienne.

Stabilité résidentielle

Justification	La stabilité résidentielle est utilisée en rapport avec la théorie de la désorganisation sociale*. Selon cette théorie, elle permettrait à la communauté d'exercer une meilleure surveillance sur le territoire. Elle a surtout été étudiée en lien avec l'efficacité collective.
Description des études	Cinq études analysées (toutes significatives) examinent l'effet de la stabilité résidentielle sur la criminalité, la peur du crime ou le risque perçu de crime. Toutes les études proviennent des États-Unis.
Criminalité	La stabilité résidentielle peut être considérée comme un facteur de protection, notamment parce qu'elle est associée positivement à l'efficacité collective d'une communauté ²⁰ . La théorie de la désorganisation sociale postule en effet que l'efficacité collective d'une communauté est un facteur de protection contre la criminalité. Plus encore, l'étude de Sampson, Raudenbush et Earls a démontré que la stabilité résidentielle était associée à plus d'efficacité collective, à moins de violence perçue et à moins de victimation. Étonnamment, elle était liée faiblement et positivement aux homicides. Morenoff et coll. obtiennent des résultats similaires puisque, dans deux des modèles d'analyse, la stabilité résidentielle est associée positivement aux homicides ¹⁹ . Il faut toutefois spécifier que, lorsque d'autres variables (proximité spatiale, taux d'homicides, indice de concentration des extrêmes avec et sans taux d'homicides) sont entrées dans le modèle, elle n'est plus significative. Une autre étude mesure l'effet de la durée de résidence sur le crime. L'analyse bivariée révèle que la durée de résidence est associée négativement aux crimes ²⁴ .
Indicateurs utilisés	<ul style="list-style-type: none"> • Stabilité résidentielle : pourcentage de la population qui habite la même maison depuis cinq ans et plus et pourcentage de propriétaires-occupants^{19, 20} • Durée de résidence : nombre moyen d'années pour un pêle de maisons²⁴
Insécurité	En ce qui a trait à l'insécurité et à la peur du crime, Ferraro prétend que la stabilité résidentielle réduit le risque perçu de criminalité ²⁹ . De façon analogue, Wilcox et coll. ont trouvé, dans tous les modèles d'analyse, une très forte association négative entre la stabilité résidentielle et le risque perçu de crime dans la communauté ²⁵ .
Indicateur utilisé	<ul style="list-style-type: none"> • Stabilité résidentielle : résidents de cinq ans et plus / population du secteur de recensement²⁵
Désordre et incivilités	Aucune étude recensée ne mesure l'effet de la stabilité résidentielle d'une communauté sur le désordre et les incivilités.

* Sampson et Groves (1989) ont défini la désorganisation sociale comme « l'incapacité d'une communauté à réaliser les valeurs communes de ses résidents et de maintenir un contrôle social ». Selon la théorie de la désorganisation sociale, les caractéristiques structurelles d'un quartier expliqueraient les différences dans les taux de crimes. Le statut socioéconomique de la communauté, la mobilité résidentielle, l'hétérogénéité ethnique et la dislocation familiale limiteraient le contrôle social. Les concepts d'efficacité collective, de cohésion sociale, de participation aux organisations communautaires sont également associés à la théorie de la désorganisation sociale.

**Commentaires
et mises en garde**

Les données recueillies sont mitigées quant à l'effet protecteur de la stabilité résidentielle d'une collectivité sur la criminalité. Par contre, son effet sur le risque perçu de crime est plus clair. La stabilité résidentielle générerait moins d'inquiétude quant au risque d'être victime d'un crime dans sa communauté. Pour ce qui est de la criminalité, la mobilité résidentielle obtient des résultats plus concluants (c.f. Fiche sommaire – Mobilité résidentielle).

Utilisation du terrain

Justification

Plusieurs publications sur la criminalité s'intéressent à l'utilisation du terrain urbain et à la présence de différents types d'établissements. Les recherches visent habituellement à déterminer si des types d'établissements attirant un fort débit de clientèle ou une clientèle plus à risque de commettre des infractions génèrent plus de criminalité, d'insécurité, d'incivilités ou de désordre. La théorie des activités routinières* prétend que leur présence accroît les opportunités criminelles. Parmi les établissements ciblés, on retrouve les écoles, les parcs, les terrains de jeu, les bars et les commerces de toutes sortes. Le zonage est également considéré.

Description des études

Sept études retenues, trois en provenance du Canada et quatre des États-Unis, s'intéressent à l'utilisation du terrain dans les quartiers et son association avec la criminalité (4), l'insécurité (2), le désordre et les incivilités (2).

Criminalité

Deux études produites par Statistique Canada, la première à Winnipeg⁵ et la seconde à Montréal⁷, analysent la répartition de la criminalité selon le zonage prédominant dans les quartiers. Les deux études rapportent des résultats comparables. Tant à Winnipeg qu'à Montréal, les quartiers à forte criminalité se caractérisent par un pourcentage significativement plus élevé de zonage résidentiel multifamilial. De même, les quartiers à forte criminalité se distinguent par un pourcentage moins élevé de zonage résidentiel unifamilial. À Winnipeg, seule la variable « zonage multifamilial » a été entrée dans l'analyse multivariée, le zonage unifamilial y étant fortement corrélé (négativement). L'analyse multivariée a démontré que le zonage résidentiel multifamilial était associé positivement aux crimes avec violence, mais non aux crimes contre les biens. À Montréal, le zonage résidentiel (tant multifamilial qu'unifamilial) ressort de l'analyse comme une variable fortement associée aux crimes avec violence.

Zonage résidentiel associé positivement aux crimes avec violence

Zonage commercial associé à la criminalité

Les auteurs de ces deux études ont aussi regardé si le zonage commercial était associé à la criminalité. Une fois encore, les deux présentent des données similaires. Le zonage commercial est associé positivement aux crimes contre les biens et, dans une moindre mesure, aux crimes avec violence.

Association positive entre la présence de bars et la criminalité

La recherche effectuée par Roncek et Maier dans la ville de Cleveland démontre que la présence de bars entretient un lien avec tous les types de crimes considérés, peu importe les calculs statistiques réalisés¹⁴. Savoie et coll. ont constaté que, sur l'île de Montréal, la densité de bars dans un quartier était associée positivement aux crimes contre les biens. Cette association n'est toutefois par ressortie pour les crimes violents⁷.

* Théorie des activités routinières : cette théorie explique l'activité criminelle par la combinaison dans le temps et l'espace d'un infracteur motivé, d'une cible potentielle et de l'absence de surveillance. Selon cette théorie, certains lieux et situations favoriseraient les opportunités criminelles.

Relation entre la présence de commerces, d'écoles et de terrains de jeu et la criminalité

Trois articles évaluent l'impact de l'environnement physique sur la criminalité. Schweitzer et coll. ont vérifié l'effet de la présence d'une épicerie/magasin sur la criminalité. La régression a montré que 24 % de la variance des taux de crimes était expliquée par cette variable²⁴. Dans une autre recherche, Wilcox et coll. ont analysé l'effet de la présence d'écoles, de commerces et de terrains de jeu sur la criminalité. Les données ont montré que la présence d'écoles et de commerces était associée positivement aux crimes avec violence. Cependant, la présence de terrains de jeu n'était pas liée. Pour ce qui est des cambriolages, les résultats diffèrent quelque peu puisque la présence de terrains de jeu et de commerces avait un lien positif avec les cambriolages, mais pas la présence d'écoles²¹.

Indicateurs utilisés

- Zonage commercial : proportion de la superficie d'un quartier en affectation commerciale^{5,7}
- Zonage résidentiel multifamilial : proportion de la superficie d'un quartier en affectation multifamiliale, double (duplex) ou transitoire (hébergement subventionné à court et long terme de familles dans le besoin)^{5,7}
- Zonage résidentiel unifamilial : proportion de la superficie d'un quartier en affectation unifamiliale^{5,7}
- Présence de bars : nombre total de tavernes et de bars-salons dans chaque pâté de maisons¹⁴
- Densité de bars : nombre de bars selon la superficie d'un secteur de recensement⁷
- Présence d'une épicerie/magasin à moins de deux pâtés de maisons²⁴
- Présence de terrains de jeu : pourcentage de la population rapportant vivre à moins de trois pâtés de maisons d'un terrain de jeu²¹
- Présence d'écoles : pourcentage de la population rapportant vivre à moins de trois pâtés de maisons d'une école²¹
- Présence de commerces : nombre de commerces à moins de trois pâtés de maisons²¹

Insécurité

Les résultats obtenus par Schweitzer et coll. démontrent que la présence d'une épicerie/magasin est associée significativement à la peur du crime. Dans la régression, cette variable explique en effet 15 % de la variance pour la peur du crime²⁴. Wilcox et coll.²⁵, quant à eux, ont constaté que la présence d'établissements à vocation commerciale et la présence de terrains de jeu étaient associées positivement au risque perçu de crime dans la communauté dans deux modèles, soit ceux dans lesquels les taux de crimes et de cambriolages n'étaient pas pris en considération. Par contre, la présence d'écoles était non significative dans tous les modèles d'analyse.

Indicateurs utilisés

- Présence d'une épicerie/magasin à moins de deux pâtés de maisons²⁴
- Présence d'établissements à vocation commerciale : nombre d'établissements à vocation commerciale à moins de trois pâtés de maisons²⁵
- Présence de terrains de jeu : pourcentage de la population rapportant vivre à moins de trois pâtés de maisons d'un terrain de jeu²⁵
- Présence d'écoles : pourcentage de la population rapportant vivre à moins de trois pâtés de maisons d'une école²⁵

**Désordre
et incivilités**

Dans une étude sur les dommages matériels dans la ville d'Edmonton, Lagrange a remarqué que la présence d'écoles secondaires était fortement associée aux trois mesures du désordre qu'elle utilise, soit les méfaits* rapportés à la police, les dommages compilés par le département des parcs et des infrastructures et ceux recensés par la société de transports. Elle a aussi découvert une forte association positive entre la présence de centres commerciaux et les méfaits. Bien que moindre, la présence de centres commerciaux était également liée positivement aux dommages compilés par le département des parcs et des infrastructures et par la société de transports¹⁶. Wilcox et coll. ont remarqué que la présence de commerces était associée positivement au désordre²¹.

**Indicateurs
utilisés**

- Présence d'écoles secondaires publiques de deuxième cycle¹⁶
- Présence de centres commerciaux¹⁶
- Présence de commerces : nombre de commerces à moins de trois pâtés de maisons²¹

**Commentaires
et mises en garde**

Les résultats présentés dans cette fiche ne laissent pas de doute sur le lien qui existe entre l'utilisation du terrain urbain et les problèmes de sécurité. Que l'on parle de criminalité, d'insécurité ou de désordre, certains types d'établissements commerciaux (zonage commercial, bars, commerces, épicerie) semblent en effet favoriser la criminalité et le désordre et générer de l'insécurité. De même, la présence sur le territoire de lieux fréquentés par des jeunes (terrains de jeu, écoles) rend un milieu plus vulnérable quant à la criminalité et le désordre. Enfin, il importe aussi de souligner la part que pourrait représenter la violence conjugale dans la forte association qu'on retrouve entre le zonage résidentiel et les crimes avec violence.

* Méfaits : définition utilisée dans la loi canadienne.

Conclusion

Le tableau 1 présente les résultats d'une discussion entre les responsables du projet quant aux évidences permettant de lier les facteurs aux différents problèmes de sécurité analysés. Chaque membre de l'équipe a lu les fiches et a indiqué s'il jugeait que les preuves scientifiques de l'association entre un facteur et chaque problème de sécurité étaient suffisamment éloquents pour conclure à une association et recommander son utilisation dans la démarche diagnostique. La compilation des résultats a permis d'appliquer les cotes suivantes : association probable, résultats mitigés, aucune association trouvée. Les facteurs pour lesquels aucune étude parmi celles recensées ne vérifiait l'association avec un problème de sécurité en particulier étaient également indiqués.

Tableau 1
Jugement sur la preuve d'association entre un facteur et la criminalité, l'insécurité ou le désordre et les incivilités

Facteur	Criminalité	Insécurité	Désordre et incivilités
Structure par âge de la population	●	○	●
Monoparentalité	◐		
Composition ethnoculturelle	◐	◐	
Concentration de la population immigrante	◐		
Scolarité	◐	●	
Écart entre les revenus	◐		
Faible revenu/pauvreté	●	◐	
Chômage	●		●
Désavantage socioéconomique	●	●	●
Mode d'occupation du logement	●	○	●
Caractéristiques liées au logement	●	●	●
Mobilité résidentielle	◐		◐
Stabilité résidentielle	◐	●	
Utilisation du terrain	●	●	●

● Association probable ◐ Résultats mitigés ○ Aucune association trouvée

■ Aucune étude parmi celles recensées ne vérifie l'association entre le facteur et ce problème de sécurité.

Malgré ses limites et le manque de robustesse des associations trouvées entre certains indicateurs et les problèmes de sécurité, la recherche documentaire réalisée a mis en évidence des facteurs de vulnérabilité associés à un risque accru de criminalité, d'insécurité, de désordre ou d'incivilités sur un territoire. En outre, les fiches élaborées ont l'intérêt de qualifier et de nuancer chacun des facteurs retenus en fonction de contexte et de problèmes de sécurité particuliers. Bien que la majorité des études présentent des données de villes étasuniennes frappées par une criminalité violente importante, une lecture critique des facteurs de vulnérabilité permet en effet de les utiliser dans des milieux moins criminalisés mais tout autant préoccupés par la sécurité de leur territoire.

Références

1. T.C. Pratt et F.T. Cullen (2005), « Assessing macro-level predictors and theories of crime: A meta-analysis », *Crime and Justice. A Review of Research*, vol. 32, p. 373-450.
2. R.J. Sampson et J.L. Lauritsen (1994), « Violent victimization and offending: Individual-, situational-, and community-level risk factors », dans A.J. Reiss et J.A. Roth (sous la dir.), *Understanding and Preventing Violence*, Washington, National Academy Press.
3. J.H. Oh (2005), « Social disorganization and crime rates in U.S. central cities: Toward an explanation of urban economic change », *The Social Science Journal*, vol. 42, p. 569-582.
4. B. Chapman, D. Weatherburn, C.A. Kapucinski, M. Chilvers et S. Roussel (2002), « Unemployment duration, schooling and property crime », *Crime and Justice Bulletin*, vol. 74, décembre 2002.
5. R. Fitzgerald, M. Wisener et J. Savoie (2004), *Caractéristiques des quartiers et répartition de la criminalité à Winnipeg*, Série de documents sur la criminalité et la justice, Statistique Canada, vol. 4, 63 pages.
6. I. Kawachi, B.P. Kennedy et R.G. Wilkinson (1999), « Crime: Social disorganization and relative deprivation », *Social Sciences and Medicine*, vol. 48, p. 719-731.
7. J. Savoie, F. Bédard et K. Collins (2006), *Caractéristiques des quartiers et répartition de la criminalité sur l'île de Montréal*, Série de documents sur la criminalité et la justice, Statistique Canada, vol. 7, 84 pages.
8. R.C. Allen (1996), « Socioeconomic conditions and property crime: A comprehensive review and test of the professional literature », *American Journal of Economics and Sociology*, vol. 55, n° 3, p. 293-308.
9. V. Pottie Bunge, H. Johnson et T.A. Baldé (2005), *L'exploration des tendances de la criminalité au Canada*, Série de documents sur la criminalité et la justice, Statistique Canada, vol. 5, 84 pages.
10. A. Rattner (1990), « Social indicators and crime rate forecasting », *Social Indicators Research*, vol. 22, p. 83-96.
11. T.F. Hartnagel (1997), « Crime among the provinces: The effect of geographic mobility », *Canadian Journal of Criminology*, vol. 39, n° 4, p. 387-402.
12. J.T. Lauritsen (2001), « The social ecology of violent victimization: Individual and contextual effects in the NCVS », *Journal of Quantitative Criminology*, vol. 17, n° 1, p. 3-32.
13. P.C. Jobes, E. Barclay et H. Weinand (2004), « A structural analysis of social disorganisation and crime in rural communities in Australia », *The Australian and New Zealand Journal of Criminology*, vol. 37, n° 1, p. 114-140.
14. D.W. Roncek et P.A. Maier (1991), « Bars, blocks, and crimes revisited: Linking the theory of routine activities to the empiricism of "hot spots" », *Criminology*, vol. 29, n° 4, p. 725-753.

15. J. Covington et R.B. Taylor (1991), « Fear of crime in urban residential neighborhoods: Implications of between and within-neighborhood sources for current models », *The Sociological Quarterly*, vol. 32, n° 2, p. 231-249.
16. T.C. Lagrange (1999), « The impact of neighborhoods, schools, and malls on the spatial distribution of property damage », *Journal of Research in Crime and Delinquency*, vol. 36, n° 4, p. 393-422.
17. M. Ouimet (2000), « Les enjeux théoriques et méthodologiques en écologie criminelle », *Revue internationale de criminologie et de police technique*, janvier 2000.
18. J. Malczewski et A. Poetz (2005), « Residential burglaries and neighbourhood socioeconomic context in London, Ontario: Global and local regression analysis », *The Professional Geographer*, vol. 57, n° 4, p. 516-529.
19. J.D. Morenoff, R.J. Sampson et S.W. Raudenbush (2001), « Neighborhood inequality, collective efficacy, and the spatial dynamics of urban violence », *Criminology*, vol. 39, n° 3, p. 517-559.
20. R.J. Sampson, S.W. Raudenbush et F. Earls (1997), « Neighborhood and violent crime: A multilevel study of collective efficacy », *Science*, vol. 277, p. 918-924.
21. P. Wilcox, N. Quisenberry, D.T. Cabrera et S. Jones (2004), « Busy places and broken windows? Toward defining the role of physical structure and process in community crime models », *The Sociological Quarterly*, vol. 45, n° 2, p. 185-207.
22. M.D. Reisig et R.B. Parks (2004), « Can community policy help the truly disadvantaged? », *Crime & Delinquency*, vol. 50, n° 2, p. 139-167.
23. I.Y. Sun, R. Triplett et R.R. Gainey (2004), « Neighborhood characteristics and crime: A test of Sampson and Groves' model of social disorganization », *Western Criminology Review*, vol. 5, n° 1, p. 1-16.
24. J.H. Schweitzer, J.W. Kim et J.R. Mackin (1999), « The impact of the built environment on crime and fear of crime in urban neighborhoods », *Journal of Urban Technology*, vol. 6, n° 3, p. 59-73.
25. P. Wilcox, N. Quisenberry et S. Jones (2003), « The built environment and community crime risk interpretation », *Journal of Research in Crime and Delinquency*, vol. 40, n° 3, p. 322-345.
26. C. La Prairie (2002), « Aboriginal over-representation in the criminal justice system: A tale of nine cities », *Canadian Journal of Criminology*, vol. 44, n° 2, p. 181-208.
27. Statistique Canada (2006), *Les seuils de faible revenu de 2005 et les mesures de faible revenu de 2004*, Série de documents de recherche – Revenu, 37 pages. [<http://www.statcan.ca/francais/research/75F0002MIF/75F0002MIF2006004.pdf>]
28. M.D. Reisig et J.M. Cancino (2004), « Incivilities in nonmetropolitan communities: The effects of structural constraints, social conditions, and crime », *Journal of Criminal Justice*, vol. 32, p. 15-29.
29. K.F. Ferraro (1995), *Fear of crime*. Interpreting victimization risk, Albany, State University of New York Press.

Lexique

Analyse de fréquence

Sert généralement à déterminer les différences obtenues entre les variables, sans qu'on puisse expliquer la cause des écarts observés.

Analyse multivariée

Toutes les méthodes d'analyse qui utilisent plus de deux variables indépendantes et une variable dépendante. Elle permet d'examiner la relation entre deux variables tout en contrôlant l'effet des autres variables.

Coefficient ou indice de Gini

Entre 0 et 1, il est une mesure de l'inégalité dans les revenus.

Corrélation

N'est pas une relation de cause à effet mais plutôt une association statistique entre des variables. Une corrélation positive signifie que, lorsque la variable indépendante augmente (par exemple augmentation du pourcentage de ménages à faible revenu dans le quartier), la variable dépendante (taux de crimes avec violence) augmente également, tandis qu'une relation négative signifie que, lorsque la variable indépendante diminue, la variable dépendante augmente, et vice versa.

Crimes de violence ou avec violence

Selon Statistique Canada, les crimes de violence incluent les homicides, les tentatives de meurtre, les agressions sexuelles, les voies de fait, les infractions entraînant une perte de liberté, les vols qualifiés, les extorsions, le harcèlement criminel, proférer des menaces, les infractions impliquant des explosifs causant la mort/des lésions corporelles et autres crimes de violence⁵. Les crimes considérés peuvent toutefois varier d'une étude à l'autre.

Crimes contre les biens

Selon Statistique Canada, les crimes contre les biens ou la propriété incluent les crimes d'incendie, les introductions par effraction, les vols de plus ou de moins de 5 000 \$, la possession de biens volés, les fraudes et les méfaits⁵. La plupart des études incluent également les vols de véhicules à moteur dans les crimes contre les biens.

Efficacité collective

Capacité d'une communauté à exercer un contrôle et à intervenir lorsque surgit un problème. Elle est composée à partir des indicateurs de la cohésion sociale et du contrôle social informel.

Effect size

Évaluation de l'effet moyen d'une série d'études, mesure utilisée dans les méta-analyses.

Multicolinéarité

Dans une analyse multivariée, la multicolinéarité survient lorsque deux variables indépendantes et plus sont hautement corrélées et qu'il est impossible de séparer leur effet respectif sur la variable dépendante.

Robin Hood Index

Mesure de l'inégalité des revenus. Revenu annuel des ménages divisé en 25 intervalles (0-5 000 \$ US pour le plus bas et 150 000 \$ US et plus pour le plus élevé). Nombre de ménages dans chaque catégorie, converti en décile. Somme de l'excès du revenu pour les déciles dont les parts du revenu global excèdent 10 %.

Théorie des activités routinières

Théorie qui explique l'activité criminelle par la combinaison dans le temps et l'espace d'un infracteur motivé, d'une cible potentielle et l'absence de surveillance. Selon cette théorie, certains lieux et situations favoriseraient les opportunités criminelles.

Théorie de la désorganisation sociale

Sampson et Groves (1989) ont défini la désorganisation sociale comme « l'incapacité d'une communauté à réaliser les valeurs communes de ses résidents et de maintenir un contrôle social ». Selon cette théorie, les caractéristiques structurelles d'un quartier expliqueraient les différences dans les taux de crimes. Le statut socioéconomique de la communauté, la mobilité résidentielle, l'hétérogénéité ethnique et la dislocation familiale limiteraient le contrôle social. Les concepts de capital social, d'efficacité collective, de cohésion sociale, de participation aux organisations communautaires sont également associés à la théorie de la désorganisation sociale.

Victimation

Le terme est défini comme « le fait qu'une personne ait été victime d'un acte qui porte atteinte à sa personne ou à ses biens »*.

* S. Roché (1994) cité par Marylène Lieber, *Femmes, violences et espace public : une réflexion sur les politiques de sécurité*.
Source : <http://www.erudit.org/revue/lsp/2002/v/n47/000340ar.html>

Bibliographie

Allen, R.C. (1996). « Socioeconomic conditions and property crime: A comprehensive review and test of the professional literature », *American Journal of Economics and Sociology*, vol. 55, n° 3, p. 293-308.

Chapman, B., D. Weatherburn, C.A. Kapucinski, M. Chilvers et S. Roussel (2002). « Unemployment duration, schooling and property crime », *Crime and Justice Bulletin*, vol. 74, décembre 2002.

Covington, J. et R.B. Taylor (1991). « Fear of crime in urban residential neighborhoods: Implications of between- and within-neighborhood sources for current models », *The Sociological Quarterly*, vol. 32, n° 2, p. 231-249.

Ferraro, K.F. (1995). *Fear of crime. Interpreting victimization risk*, Albany, State University of New York Press.

Fitzgerald, R., M. Wisener et J. Savoie (2004). *Caractéristiques des quartiers et répartition de la criminalité à Winnipeg*, Série de documents sur la criminalité et la justice, Statistique Canada, vol. 4, 63 pages.

Hartnagel, T.F. (1997). « Crime among the provinces: The effect of geographic mobility », *Canadian Journal of Criminology*, vol. 39, n° 4, p. 387-402.

Jobes, P.C., E. Barclay et H. Weinand (2004). « A structural analysis of social disorganisation and crime in rural communities in Australia », *The Australian and New Zealand Journal of Criminology*, vol. 37, n° 1, p. 114-140.

Kawachi, I., B.P. Kennedy et R.G. Wilkinson (1999). « Crime: Social disorganization and relative deprivation », *Social Sciences and Medicine*, vol. 48, p. 719-731.

La Prairie, C. (2002). « Aboriginal over-representation in the criminal justice system: A tale of nine cities », *Canadian Journal of Criminology*, vol. 44, n° 2, p. 181-208.

Lagrange, T.C. (1999). « The impact of neighborhoods, schools, and malls on the spatial distribution of property damage », *Journal of Research in Crime and Delinquency*, vol. 36, n° 4, p. 393-422.

Lauritsen, J.T. (2001). « The social ecology of violent victimization: Individual and contextual effects in the NCVS », *Journal of Quantitative Criminology*, vol. 17, n° 1, p. 3-32.

Malczewski, J. et A. Poetz (2005). « Residential burglaries and neighbourhood socioeconomic context in London, Ontario: Global and local regression analysis », *The Professional Geographer*, vol. 57, n° 4, p. 516-529.

Morenoff, J.D., R.J. Sampson et S.W. Raudenbush (2001). « Neighborhood inequality, collective efficacy, and the spatial dynamics of urban violence », *Criminology*, vol. 39, n° 3, p. 517-559.

Oh, J.H. (2005). « Social disorganization and crime rates in U.S. central cities: Toward an explanation of urban economic change », *The Social Science Journal*, vol. 42, p. 569-582.

Ouimet, M. (2000). « Les enjeux théoriques et méthodologiques en écologie criminelle », *Revue internationale de criminologie et de police technique*, janvier 2000.

Pottie Bunge, V., H. Johnson et T.A. Baldé (2005). *L'exploration des tendances de la criminalité au Canada*, Série de documents sur la criminalité et la justice, Statistique Canada, vol. 5, 84 pages.

Pratt, T.C. et F.T. Cullen (2005). « Assessing macro-level predictors and theories of crime: A meta-analysis », *Crime and Justice. A Review of Research*, vol. 32, p. 373-450.

Rattner, A. (1990). « Social indicators and crime rate forecasting », *Social Indicators Research*, vol. 22, p. 83-96.

Reisig, M.D. et J.M. Cancino (2004). « Incivilities in nonmetropolitan communities: The effects of structural constraints, social conditions, and crime », *Journal of Criminal Justice*, vol. 32, p. 15-29.

Reisig, M.D. et R.B. Parks (2004). « Can community policy help the truly disadvantaged? », *Crime & Delinquency*, vol. 50, n° 2, p. 139-167.

Roncek, D.W. et P.A. Maier (1991). « Bars, blocks, and crimes revisited: Linking the theory of routine activities to the empiricism of "hot spots" », *Criminology*, vol. 29, n° 4, p. 725-753.

Sampson, R.J. et J.L. Lauritsen (1994). « Violent victimization and offending: Individual-, situational-, and community-level risk factors », dans A.J. Reiss et J.A. Roth (sous la dir.), *Understanding and Preventing Violence*, Washington, National Academy Press.

Sampson, R.J., S.W. Raudenbush et F. Earls (1997). « Neighborhood and violent crime: A multilevel study of collective efficacy », *Science*, vol. 277, p. 918-924.

Savoie, J., F. Bédard et K. Collins (2006). *Caractéristiques des quartiers et répartition de la criminalité sur l'île de Montréal*, Série de documents sur la criminalité et la justice, Statistique Canada, vol. 7, 84 pages.

Schweitzer, J.H., J.W. Kim et J.R. Mackin (1999). « The impact of the built environment on crime and fear of crime in urban neighborhoods », *Journal of Urban Technology*, vol. 6, n° 3, p. 59-73.

Statistique Canada (2006). *Les seuils de faible revenu de 2005 et les mesures de faible revenu de 2004*, Série de documents de recherche – Revenu, 37 pages. <http://www.statcan.ca/francais/research/75F0002MIF/75F0002MIF2006004.pdf>

Sun, I.Y., R. Triplett et R.R. Gainey (2004). « Neighborhood characteristics and crime: A test of Sampson and Groves' model of social disorganization », *Western Criminology Review*, vol. 5, n° 1, p. 1-16.

Wilcox, P., N. Quisenberry, D.T. Cabrera et S. Jones (2004). « Busy places and broken windows? Toward defining the role of physical structure and process in community crime models », *The Sociological Quarterly*, vol. 45, n° 2, p. 185-207.

Wilcox, P., N. Quisenberry et S. Jones (2003). « The built environment and community crime risk interpretation », *Journal of Research in Crime and Delinquency*, vol. 40, n° 3, p. 322-345.

ANNEXE

**Liste de facteurs et d'indicateurs
recensés dans la documentation
scientifique consultée**

Cette liste a été utilisée pour déterminer les facteurs qui ont fait l'objet d'une analyse et, par conséquent, d'une fiche dans ce rapport.

Liés à l'individu

Socio-démo-économiques

- Âge : 15-19 ans vivant dans un logement social
- Âge : 15-24 ans
- Âge : 15-34 ans célibataire ou divorcé
- Autonomie diminuée
- Être locataire
- Faible revenu
- Faible scolarité
- Faire partie d'une minorité ethnique
- Habiter là depuis plus de cinq ans (protection)
- Habiter seul
- Habiter un logement social
- Pas d'activités professionnelles extérieures
- Personnes âgées
- Revenu élevé
- Santé physique ou mentale détériorée
- Sexe féminin
- Victimation
- Victimisation directe
- Victimisation récente

Perceptions

- Efficacité perçue du travail policier
- Incivilités perçues
- Influence des médias
- Pour les jeunes : vulnérabilité le soir et les week-ends (lié au mode de vie)
- Vulnérabilité perçue

Mode de vie

- Absences fréquentes ou nocturnes du domicile
- Bien intégré à la vie communautaire (protection)

- Comportements
- Garder un chien (protection)
- Garder une arme au domicile
- Se déplacer à pied ou en transport en commun
- Verrouiller ses portes au domicile (protection)

Environnementaux

- Milieu urbain et grande ville

Caractéristiques du quartier

- Climat d'entraide et surveillance par les voisins (protection)
- Proportion de propriétaires-occupants (protection)

Socioéconomiques

- Écart dans la distribution des revenus
- Proportion de la population qui a déménagé dans la dernière année
- Secteur défavorisé (pauvreté)
- Taux de chômage élevé
- Taux de décrochage scolaire
- Taux de population autochtone
- Taux de population immigrante
- Taux de suicide
- Taux élevé de familles monoparentales avec une mère chef de famille

Environnement bâti

- Éclairage extérieur déficient
- Environnement physique détérioré
- Forte concentration d'immeubles collectifs
- Présence de centres commerciaux
- Proportion de logements qui nécessitent des réparations majeures

Environnement social

- Activités délictuelles fréquentes et environnement social perçu comme étant détérioré
- Taux élevé de récidivistes
- Trafic ou autres activités associées à la consommation de drogues et d'alcool

